

2021



# Stratégie de l'économie bleue

Votre océan • Votre voix • Votre avenir

## DOCUMENT DE MOBILISATION

Canada 

Publié par :  
Pêches et Océans Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0E6

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2021.  
N° de catalogue Fs23-634/2021F-PDF ISBN 978-0-660-37230-3

La présente publication doit être citée comme suit :  
Document de mobilisation au sujet de la stratégie relative à l'économie bleue, Pêches et Océans Canada, février 2021. 52 p.

## **Stratégie de l'économie bleue**

**Votre océan • Votre voix • Votre avenir**



# Table des matières

<b>Avant-propos de la ministre</b> .....	4
<b>Introduction</b> .....	5
<b>Contexte</b> .....	6
<b>Axer l'économie bleue du Canada sur la croissance et la prospérité pour tous</b> .....	11
Faire progresser la participation des peuples autochtones .....	12
Perfectionner la main-d'œuvre et les compétences nécessaires .....	14
Déterminer les obstacles à la croissance inclusive.....	16
<b>Positionner l'économie bleue du Canada sur la voie de la croissance et de la réussite</b> .....	18
<b>Environnement naturel</b> : Renforcer la durabilité de l'environnement des océans et la résilience des régions côtières face au changement climatique.....	19
<b>Innovation</b> : Réduire les obstacles à l'innovation et favoriser la modernisation des entreprises.....	20
<b>Finances</b> : Réduire les risques liés aux investissements et améliorer l'accès au financement du secteur privé .....	23
<b>Science et données</b> : Faire progresser l'observation des océans et la collecte de données et soutenir la recherche scientifique de classe mondiale .....	25
<b>Accès au marché</b> : Améliorer l'accès aux marchés étrangers et attirer de nouveaux investissements directs étrangers .....	27
<b>Le contexte commercial</b> : Renforcer la résilience et la compétitivité à long terme des entreprises.....	29
<b>Le contexte réglementaire</b> : Mettre en place des cadres solides et souples pour soutenir une croissance économique océanique durable .....	31
<b>Renforcer les secteurs océaniques durables et prospères au Canada</b> .....	33
La production d'énergie en mer .....	34
Le transport maritime, les ports et la construction navale.....	36
L'aquaculture .....	40
La pêche commerciale .....	42
Le tourisme côtier et maritime .....	45
Les technologies océaniques .....	47
Les industries océaniques tournées vers l'avenir .....	49
<b>Les grandes questions et les moyens de faire part de vos idées</b> .....	51
Comment nous joindre .....	51
<b>Confidentialité et Références photographiques éditoriales</b> .....	52

# Avant-propos de la ministre

Le Canada est une nation océanique. Nos océans sont étroitement liés au tissu économique, social et culturel du pays. Ils permettent aux Canadiens de se nourrir, de travailler, de se déplacer et de s'amuser depuis des générations. Ils sont la force vitale de nos collectivités côtières et notre lien avec les diverses cultures du monde entier. Depuis des siècles, ils balisent les voies de l'exploration et des nouvelles découvertes scientifiques. Aujourd'hui, nos océans offrent d'innombrables nouvelles possibilités, et nous voulons aider les Canadiens à les exploiter.



Le Canada est un chef de file mondial quand il s'agit de conservation et de protection des océans, et il devrait en être de même pour l'économie bleue mondiale. La prospérité des économies des océans dépend de la durabilité et de la santé des océans. L'économie des océans du Canada représente 31,7 milliards de dollars par an en produit intérieur brut et près de 300 000 emplois dans les secteurs de la pêche, de l'aquaculture, de l'énergie, du transport maritime, du tourisme et des loisirs. Alors que nous nous préparons au monde après la pandémie, nous voulons délibérément créer plus d'emplois et d'occasions dans nos collectivités côtières et autochtones. Le gouvernement du Canada élabore une stratégie relative à l'économie bleue pour faire croître et moderniser nos secteurs océaniques d'une manière durable. Ensemble, nous dressons un plan pour amener davantage de Canadiens à travailler sur l'eau et dans l'eau.

Une économie bleue est une économie qui crée des emplois intéressants pour la classe moyenne tout en accordant la priorité à la santé de nos océans. Elle soutient l'innovation et propulse le Canada à l'avant-garde du développement de technologies nouvelles et révolutionnaires. Elle tire parti des dernières découvertes scientifiques et des pratiques exemplaires, tout en renforçant continûment la prospérité et en protégeant nos océans pour les générations futures. Le présent document de mobilisation décrit certaines des occasions, certains des défis et certaines des lacunes auxquels notre économie des océans est confrontée. Il présente une série de questions auxquelles j'invite les lecteurs à réfléchir en faisant part de leurs commentaires sur l'élaboration d'une stratégie canadienne relative à l'économie bleue.

Au nom du gouvernement fédéral, je vous remercie de votre participation et de votre intérêt. Le Canada se réjouit à l'idée de saisir les nombreuses occasions qui s'offrent à nous et de conjuguer nos efforts pour résoudre des défis communs.

**L'honorable Bernadette Jordan, députée, C.P.**

Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne



# Introduction



Nos trois océans ont façonné l'identité du Canada et les moyens de subsistance d'innombrables Canadiens. Ils continueront d'être un moteur de notre développement économique et de nos revenus. Toutefois, ils ne sont pas une ressource. Nos océans sont une partie essentielle de notre environnement naturel et ils font partie intégrante des nombreuses cultures et des modes de vie autochtones et non autochtones.

L'économie des océans du Canada est en ce moment mise à l'épreuve par la pandémie mondiale. La santé des océans de notre planète est soumise à une pression croissante due à la surexploitation, à la pollution et au changement climatique. La croissance de l'économie des océans exige donc une approche exhaustive et des engagements fermes en faveur de la protection des océans, ainsi que de la production et de la prospérité. **C'est une économie bleue durable.**

Selon la vision du Canada pour une économie bleue durable, la croissance des secteurs océaniques passe par l'innovation. Elle fournira de bons emplois et sera inclusive,

**Pour que notre stratégie relative à l'économie bleue reflète les besoins des Canadiens, nous vous demandons de nous faire part de vos commentaires sur les domaines d'action prioritaires.**

Le présent document de mobilisation commence par examiner comment une stratégie pourrait soutenir et faire progresser au mieux le bien-être économique des collectivités côtières et autochtones, notamment en créant des emplois bien rémunérés et en rendant nos secteurs océaniques plus inclusifs. Dans la deuxième partie, nous explorons sept façons de placer notre économie bleue dans une perspective de croissance et de succès, compte tenu des défis à relever. Enfin, nous examinons en profondeur chacun de nos secteurs océaniques, de même que quelques secteurs orientés vers l'avenir et émergents. Les trois parties du document proposent d'éventuelles mesures qu'une stratégie relative à l'économie bleue pourrait prévoir et vous invitent à répondre aux questions. À la fin, nous posons

fera avancer la réconciliation avec les peuples autochtones, respectera les différences et les besoins régionaux et contribuera à un océan propre et sain. Une économie bleue forte sera également un élément important de notre relance après la COVID-19 et de notre effort collectif pour reconstruire en mieux.

Le gouvernement du Canada élaborera un cadre stratégique pour guider les actions et les investissements futurs qui contribueront à la croissance de notre économie des océans, tout en faisant progresser nos objectifs de conservation. Cette stratégie vise à exploiter les possibilités sur les trois côtes et à mettre le Canada en position de chef de file dans l'économie bleue mondiale.

La Banque mondiale définit l'économie bleue comme étant l'exploitation durable des ressources dans les océans à des fins de croissance économique, d'amélioration des moyens de subsistance, de création d'emplois et de préservation de la santé des écosystèmes océaniques.

quelques questions d'ensemble que nous vous invitons à prendre en considération dans l'optique de notre vision d'un avenir plus fort et plus durable.

Votre contribution permettra d'assurer que la Stratégie relative à l'économie bleue du Canada répond aux besoins des Canadiens et des Canadiennes à l'échelle des régions et des collectivités et qu'elle permet l'élaboration d'initiatives concrètes. Au plus tard le **15 juin 2021**, veuillez nous faire parvenir vos réponses par courriel à [BlueEconomy-EconomieBleue@dfo-mpo.gc.ca](mailto:BlueEconomy-EconomieBleue@dfo-mpo.gc.ca) ou par la poste (voir la section *Comment nous joindre*, à la fin du document).

**Nous vous remercions de votre intérêt et de votre participation.**

# Contexte

Dans le discours du Trône de 2020, le gouvernement du Canada présente son plan de transformation économique post-COVID-19, qui consiste à combler les disparités socioéconomiques, à renforcer la main-d'œuvre, à lutter contre le changement climatique et à poursuivre son engagement en faveur d'une croissance économique durable<sup>1</sup>. Ces grands objectifs constituent un programme de résilience visant à « rebâtir en mieux ». L'élaboration d'une stratégie relative à l'économie bleue est un élément clé de ce plan. C'est ainsi que nous orienterons l'économie des océans du Canada vers un avenir plus durable et que nous « rebâtirons plus bleu ».

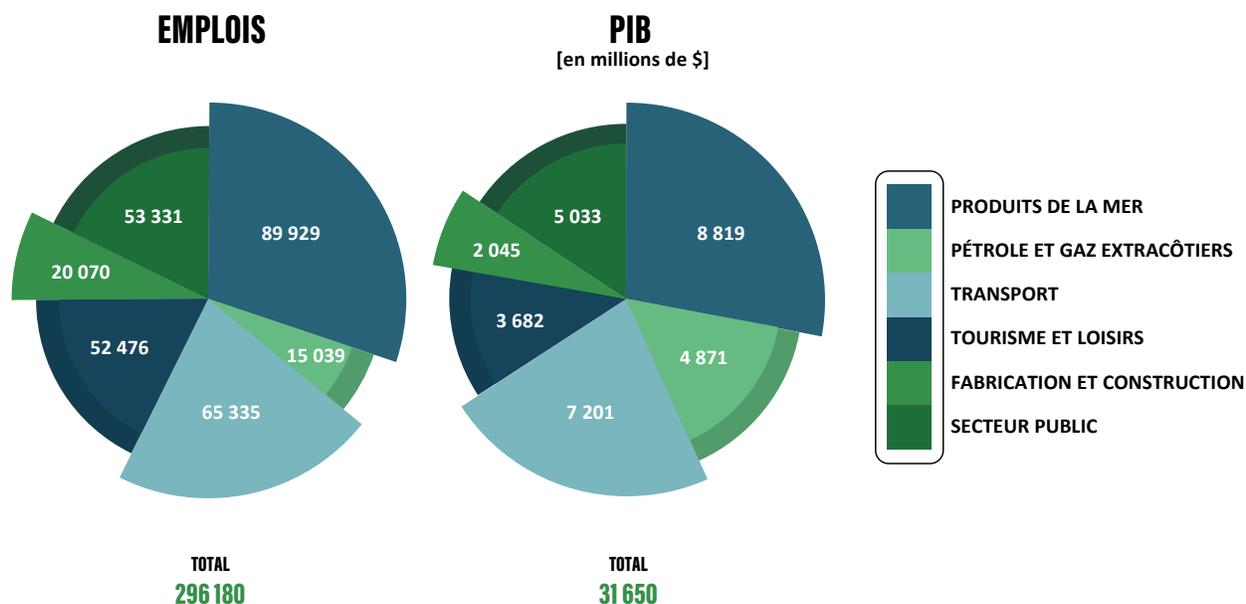
La croissance de l'économie bleue du Canada exige des pratiques commerciales responsables qui reconnaissent que la santé des océans est directement liée à la création d'une valeur économique à long terme. La prospérité à long terme ne peut se réaliser que par des efforts importants et cohérents pour protéger et conserver les espaces océaniques et réduire au minimum les répercussions des activités humaines sur les environnements marins. En fait, les océans, qui sont le plus grand puits de carbone naturel de la planète, peuvent soutenir le Canada dans son effort

de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'atténuation des effets des changements climatiques.

L'économie bleue du Canada occupe une place importante dans les économies régionales et l'ensemble de l'économie nationale. Nos secteurs océaniques offrent le potentiel de stimuler une croissance économique durable et de soutenir la création de plus d'emplois dans les collectivités côtières et autochtones tout en faisant progresser l'innovation.

Notre économie bleue est constituée de secteurs océaniques traditionnels tels que la pêche commerciale, l'aquaculture, la transformation des produits de la mer, le transport maritime, les activités portuaires, la construction navale et le tourisme côtier. L'économie bleue comprend également les industries et les activités émergentes, qui s'appuient sur les développements scientifiques et technologiques de pointe, comme l'énergie extracôtière et la biotechnologie marine. En 2016, l'économie bleue du Canada représentait 1,6 % du total des emplois et du produit intérieur brut (PIB) du pays, soit 296 180 emplois et 31,7 milliards de dollars de PIB.

## PIB et nombre d'emplois de l'économie bleue, par secteur – 2016<sup>2</sup>



<sup>1</sup> [www.canada.ca/content/dam/pco-bcp/documents/pm/SFT\\_2020\\_FR\\_WEB.pdf](http://www.canada.ca/content/dam/pco-bcp/documents/pm/SFT_2020_FR_WEB.pdf) <sup>2</sup> Les chiffres ayant été arrondis, le total peut ne pas correspondre à la somme des chiffres.

## Contribution au PIB dans les économies provinciales et territoriales – 2016<sup>3</sup>

Province / Territoire	PIB des secteurs océan [millions \$]	PIB provincial / territorial [millions \$]	Part du PIB provincial / territorial [%]
Terre-Neuve-et-Labrador	6 434	31 696	20,3 %
Île-du-Prince-Édouard	599	6 348	9,4 %
Nouvelle-Écosse	4 626	41 492	11,2 %
Nouveau-Brunswick	1 433	34 593	4,1 %
Québec	2 509	397 291	0,6 %
Colombie-Britannique	8 769	263 978	3,3 %
Yukon	106	2 715	3,9 %
Territoires du Nord-Ouest	270	4 603	5,9 %
Nunavut	142	2 513	5,7 %
<b>RÉGIONS MARITIMES</b>	<b>24 889</b>	<b>785 229</b>	<b>3,2 %</b>
<b>CANADA</b>	<b>31 650</b>	<b>2 023 824</b>	<b>1,6 %</b>

Source : Pêche et Océans Canada, selon les multiplicateurs d'entrées-sorties de 2015 de Statistique Canada, la production brute par industrie et les données personnalisées du modèle d'entrées-sorties de Statistique Canada pour trois des industries sous-jacentes ([www.dfo-mpo.gc.ca/stats/maritime/tab/mar-tab2-fra.htm](http://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/maritime/tab/mar-tab2-fra.htm))

## Contribution à l'emploi dans les économies provinciales et territoriales – 2016

Province / Territoire	Emploi maritime [N° d'emplois]	Emploi provincial / territorial [N° d'emplois]	Part de l'emploi provincial / territorial [%]
Terre-Neuve-et-Labrador	28 001	232 600	12,0 %
Île-du-Prince-Édouard	7 077	71 500	9,9 %
Nouvelle-Écosse	49 998	446 200	11,2 %
Nouveau-Brunswick	19 427	351 500	5,5 %
Québec	28 768	4 133 100	0,7 %
Colombie-Britannique	93 429	2 379 500	3,9 %
Yukon	952	20 200	4,7 %
Territoires du Nord-Ouest	1 543	22 500	6,9 %
Nunavut	694	13 500	5,1 %
<b>RÉGIONS MARITIMES</b>	<b>229 888</b>	<b>7 670 600</b>	<b>3,0 %</b>
<b>CANADA</b>	<b>296 180</b>	<b>18 079 900</b>	<b>1,6 %</b>

Source : Pêche et Océans Canada, selon les multiplicateurs d'entrées-sorties de 2015 de Statistique Canada, la production brute par industrie et les données personnalisées du modèle d'entrées-sorties de Statistique Canada pour trois des industries sous-jacentes ([www.dfo-mpo.gc.ca/stats/maritime/tab/mar-tab5-fra.htm](http://www.dfo-mpo.gc.ca/stats/maritime/tab/mar-tab5-fra.htm))

<sup>3</sup> Ibid

Les secteurs océaniques concentrés dans le Canada atlantique, au Québec et en Colombie-Britannique sont essentiels à ces économies régionales. Par exemple, le transport maritime, le pétrole et le gaz extracôtiers, la transformation du poisson et des fruits de mer, la pêche commerciale, la pêche autochtone et les moyens de subsistance traditionnels, la construction navale et l'aquaculture sont quelques-uns des secteurs les plus importants du Canada atlantique et du Québec. Grâce à sa diversité industrielle, technologique et scientifique, le secteur des technologies océaniques au Canada atlantique est le moteur de l'innovation dans tous les secteurs océaniques.

En Colombie-Britannique, les principaux secteurs océaniques comprennent la navigation maritime, les loisirs et le tourisme, l'aquaculture, la pêche commerciale, les pêches autochtones et les moyens de subsistance traditionnels, la production de poissons et de fruits de mer, ainsi que le secteur des technologies océaniques, lequel est en pleine croissance. Le saumon d'élevage est particulièrement important, car il est le premier produit d'exportation de fruits de mer et de produits agroalimentaires de la province. L'océan Pacifique offre également des liens commerciaux directs avec l'Asie et tout le littoral du Pacifique, ce qui représente pour le Canada une bonne occasion d'accroître ses exportations et son accès au marché mondial.

La région de l'Arctique est de plus en plus importante dans l'économie bleue. Les activités dans notre océan Arctique se développent grâce à l'exploration des ressources naturelles

terrestres, aux pêches autochtones et aux moyens de subsistance traditionnels, à l'accès accru des navires de transport et aux expériences touristiques uniques. Ces secteurs pourraient ouvrir de nouvelles perspectives pour les collectivités autochtones et nordiques.

L'activité économique menée par les secteurs océaniques du Canada soutient de solides chaînes de valeur le long des trois côtes ainsi qu'à l'intérieur des terres. En effet, l'économie bleue est liée aux activités économiques provenant d'autres voies navigables et industries, notamment les Grands Lacs, la baie d'Hudson et la Voie maritime du Saint-Laurent.

Le Canada abrite d'excellents établissements d'enseignement postsecondaires et d'excellentes institutions gouvernementales qui mènent des activités de recherche et de science océanique de premier plan à l'échelle mondiale. Grâce à des centres de recherche comme l'Ocean Frontier Institute dans le Canada atlantique et l'Institute for the Oceans and Fisheries en Colombie-Britannique, les Canadiens et les Canadiennes peuvent bénéficier des découvertes scientifiques et des progrès en matière de recherche qui sous-tendent nos efforts de conservation des océans. Cela inclut la collecte et la gestion des données océaniques, ainsi que d'autres technologies océaniques révolutionnaires, qui sont développées par Ocean Networks Canada en collaboration avec l'industrie.



La modernisation et la numérisation poussent également les secteurs océaniques du Canada à procéder à des changements structurels. L'intelligence artificielle, l'automatisation, la robotique, la détection océanique, les mégadonnées et l'amélioration de l'acquisition et de l'analyse des données ont toutes une incidence sur la manière dont les ressources océaniques sont utilisées. Ces technologies peuvent également offrir des solutions à certains des défis environnementaux les plus urgents auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Une chose est sûre : la modernisation technologique et l'innovation des entreprises sont essentielles pour construire une économie bleue forte. Ils seront le moteur de la croissance future de nos secteurs océaniques et nous aideront à intégrer les objectifs économiques et environnementaux de manière à ce qu'ils se renforcent mutuellement.

Les secteurs océaniques du Canada ont connu une croissance constante au cours des dernières années et cette tendance devrait se poursuivre. Selon des estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques effectuées avant la pandémie mondiale, la valeur ajoutée totale de l'économie océanique mondiale pourrait atteindre 4 000 milliards de dollars d'ici 2030, soit le double des niveaux de 2010. Le Canada est très bien placé pour profiter de cette trajectoire de croissance mondiale. Pour qu'il en reste ainsi, notre stratégie doit être ancrée dans des pratiques environnementales et commerciales qui soutiennent la durabilité, protègent les ressources océaniques et améliorent la santé globale des océans.

Pour que les Canadiens et les Canadiennes puissent bénéficier d'une économie bleue durable, le gouvernement a lancé des initiatives visant à soutenir les secteurs océaniques tout en assurant la conservation et la protection des océans et des zones côtières. Les investissements dans les industries comprennent notamment la Supergrappe de l'économie océanique, trois fonds régionaux pour les pêches administrés et le Programme d'innovation énergétique de Ressources naturelles Canada. Les investissements dans la protection et la conservation des océans comprennent le Plan de protection des océans de 1,5 milliard de dollars – le plus important investissement jamais réalisé dans les océans du Canada – et des mesures énergiques pour que le Canada atteigne son objectif international de conservation marine de 10 % en 2020.

Ces investissements et d'autres encore étaient en place avant que la pandémie ne vienne modifier l'économie mondiale. Lorsque les effets de la pandémie de COVID-19 ont commencé à se faire sentir au Canada, le gouvernement a rapidement lancé de nouveaux programmes pour aider les particuliers et les entreprises à s'adapter aux nouvelles réalités en matière de santé et de sécurité, à poursuivre leurs activités et à renforcer leur résilience. Cela comprend un soutien direct au secteur canadien du poisson et des fruits de mer, à hauteur de 469,4 millions de dollars, par l'entremise du Programme de prestation et de subvention aux pêcheurs et de 62,5 millions de dollars par l'entremise du Fonds canadien pour la stabilisation des produits de la mer. Il comprend également 320 millions de dollars pour un accord avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador visant à soutenir les Canadiens dans le domaine de l'énergie extracôtière et jusqu'à 2 milliards de dollars par l'entremise du Fonds d'aide et de relance régionale pour aider les entreprises et les collectivités à faire face aux conséquences de la pandémie, dont 25 % se font sentir dans le secteur du tourisme.

Les efforts déployés pour soutenir l'économie bleue seront essentiels à la reprise économique du Canada. Le discours du Trône de 2020 a réitéré l'engagement fédéral envers l'élaboration d'une stratégie relative à l'économie bleue, comme suit :

*[...] le gouvernement continuera de faire croître l'économie océanique du Canada afin de créer des débouchés pour les pêcheurs et les communautés côtières, tout en faisant progresser les objectifs de réconciliation et de conservation. Ces investissements dans l'économie bleue contribueront à la prospérité du pays.*

Pour réaliser cet engagement, nous nous communiquons et collaborons avec les provinces et territoires, les groupes autochtones, les entreprises et autres intervenants, ainsi que le public. Il s'agit notamment de faire participer nos partenaires, l'industrie et tous les Canadiens à la recherche de solutions pratiques pour soutenir la relance économique, la prospérité à long terme et la santé des océans. Nous devons également adopter une approche d'un océan à l'autre qui tient compte des différences, des préférences et des défis régionaux, tout en respectant les autres instances.

Les futures activités qui se dérouleront dans nos espaces océaniques refléteront les engagements internationaux du Canada en matière de développement durable et s'harmoniseront aux recommandations formulées par le groupe d'experts de haut niveau pour une économie bleue durable, dont notre premier ministre est membre. Cela inclut la mise en œuvre de plans océaniques durables et la gestion durable de 100 % des zones océaniques sous juridiction nationale d'ici 2025.

L'engagement du Canada en faveur d'une économie océanique saine et prospère est également renforcé dans notre plan climatique renforcé, *Un environnement sain et une économie saine*. Il reconnaît que « les changements climatiques sont la plus grande menace à long terme de notre génération, mais représentent aussi de nombreuses possibilités sur le plan économique »<sup>4</sup>. En accélérant les mesures de lutte contre le changement climatique tout en mettant en place une économie bleue plus durable et plus résistante, nous créerons de nouveaux emplois et de nouveaux débouchés pour les Canadiens, nous encouragerons l'innovation et nous protégerons nos océans à long terme.

Notre stratégie relative à l'économie bleue doit contribuer à favoriser la croissance de notre secteur des technologies marines propres, aider les entreprises océaniques canadiennes à réduire plus rapidement les émissions de carbone, améliorer la compétitivité mondiale des industries océaniques propres et renforcer l'avantage industriel du Canada en matière d'énergie propre.

Le Canada est dans une position sans précédent pour exploiter ses atouts et ses forces océaniques de manière à maximiser toutes les possibilités qu'une économie océanique durable peut offrir. Cela nécessitera une vision claire et une stratégie pour nous guider dans cette direction. La stratégie pour l'économie bleue mettra le Canada sur la voie d'une plus grande résilience grâce à de nouveaux modèles commerciaux et à des innovations qui favorisent autant la santé des océans que la prospérité économique. C'est ainsi que nous ferons travailler plus de Canadiens sur l'eau et dans l'eau. C'est ainsi que nous positionnerons le Canada comme un leader dans l'économie mondiale, durable et bleue.



# Axer l'économie bleue du Canada sur la croissance et la prospérité pour tous

L'économie bleue du Canada peut réellement générer de nouvelles occasions de croissance et de prospérité durables. Nous avons également la possibilité de « rebâtir en mieux », alors que nos industries océaniques s'efforcent de se remettre de la pandémie de COVID-19. Cela nécessite une stratégie relative à économie bleue qui soutient et fait progresser le bien-être économique du plus grand nombre de Canadiens possible, en particulier les peuples autochtones et les autres groupes sous-représentés.

La présente section du document de mobilisation se concentre sur les trois principaux moyens par lesquels notre stratégie relative à l'économie bleue peut favoriser une plus grande prospérité et une meilleure intégration dans les secteurs océaniques du Canada :

- Faire progresser la participation des peuples autochtones
- Perfectionner la main-d'œuvre et les compétences nécessaires
- Déterminer les obstacles à la croissance inclusive

Chaque section met en évidence les principaux défis, suggère des moyens par lesquels une stratégie relative à l'économie bleue pourrait aider à relever ces défis, et pose des questions auxquelles vous pourriez envisager de répondre. Vos réactions et vos idées contribueront à orienter l'élaboration de cette stratégie.





# Faire progresser la participation des peuples autochtones

Ces dernières années, le gouvernement du Canada a travaillé à renouveler et à reconstruire sa relation avec les peuples autochtones en fonction de la reconnaissance des droits, du respect, de la coopération et du partenariat. Des travaux ont également été entrepris pour faire progresser la réconciliation et réaliser des investissements indispensables pour combler les écarts socioéconomiques auxquels sont confrontés les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Les peuples autochtones sont ceux qui comprennent le mieux les besoins de leurs collectivités et, par conséquent, le gouvernement a travaillé en étroite collaboration avec les collectivités autochtones pour faire progresser leur autonomie, leur autodétermination et leur travail continu de reconstruction de leurs nations. À cette fin, le gouvernement a récemment proposé de nouvelles mesures législatives pour mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Elles représentent une feuille de route pour faire progresser la réconciliation durable avec les peuples autochtones, et les mesures qui doivent être prises pour respecter, reconnaître et protéger leurs droits de la personne et pour remédier aux torts du passé.

Les océans, les pêches, les écosystèmes aquatiques et les voies navigables maritimes font partie intégrante des droits, des cultures, des modes de vie et des patrimoines autochtones. Les ressources et les écosystèmes marins revêtent également une grande importance sociale, cérémonielle et économique pour les peuples autochtones du Canada.

## Défis :

- **L'accès aux programmes de formation et au renforcement des capacités pour acquérir des connaissances et développer des compétences afin d'élargir les possibilités existantes dans les secteurs océaniques et d'en exploiter de nouvelles peut être limité dans les collectivités autochtones.**
- **Investissements limités du secteur privé dans les collectivités autochtones.**
- **Compréhension limitée des économies, des possibilités commerciales, de la culture et des structures politiques autochtones par les investisseurs, les prêteurs et les partenaires de projets potentiels non autochtones.**

Le gouvernement s'efforce d'accroître la participation des peuples autochtones à l'économie bleue par l'entremise d'accords non conventionnels et d'autres accords de programme. Nous apportons également un soutien direct par l'entremise de programmes dédiés à la pêche commerciale qui ont permis aux collectivités autochtones d'accroître le potentiel de leurs entreprises de pêche commerciale et de renforcer leur autosuffisance économique. En même temps, le gouvernement et les collectivités autochtones collaborent pour aider à restaurer les habitats côtiers, protéger les environnements marins et améliorer la sécurité maritime. Cela se fait notamment par l'intermédiaire des services scientifiques et techniques de gestion des ressources aquatiques et océaniques fondée sur les bassins versants qui reçoivent un soutien direct du gouvernement.

Les collectivités autochtones sont des partenaires précieux dans la croissance de l'économie bleue du Canada et dans nos efforts pour protéger et conserver les espaces océaniques. La stratégie canadienne relative à l'économie bleue a le potentiel d'accroître et de diversifier les débouchés économiques liés à l'océan pour les collectivités autochtones côtières, qui sont en accord avec leurs valeurs, leurs priorités et leurs aspirations. L'élaboration conjointe d'une stratégie relative à l'économie bleue est donc une occasion importante de favoriser la réconciliation entre le Canada et les peuples autochtones.

Au fur et à mesure que l'économie se remettra en marche après la pandémie, une stratégie relative à l'économie bleue pourrait favoriser des initiatives qui encouragent la création d'emplois et des possibilités économiques durables ainsi qu'une nouvelle économie de conservation dans les collectivités autochtones. Cela comprend des initiatives visant à renforcer les capacités et à faciliter l'appropriation et l'entrée sur le marché, afin de contribuer à accroître la participation des peuples et des collectivités autochtones dans les secteurs océaniques.



## Grâce à une stratégie relative à L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Faciliter la création de nouvelles possibilités d'affaires océaniques, y compris l'économie de conservation, afin de diversifier les économies et les possibilités d'emploi des collectivités autochtones vivant sur les côtes des océans Arctique, Atlantique et Pacifique.
- Contribuer à l'adoption des connaissances autochtones dans la planification et la prise de décisions afin de contribuer à la mise en place de secteurs économiques océaniques équitables, durables et inclusifs.
- Continuer à soutenir la création de partenariats avec les organisations et les gouvernements des Premières Nations, des Inuits et des Métis, afin de renforcer la sécurité maritime locale et les capacités d'intervention.
- Examiner les possibilités de soutenir l'esprit d'entreprise des Autochtones et la participation accrue des peuples et collectivités autochtones dans les secteurs océaniques afin de contribuer à combler le fossé socioéconomique entre les communautés côtières autochtones et non autochtones.
- Faire progresser la collaboration avec les collectivités autochtones afin de continuer à déterminer et à soutenir des modèles de formation efficaces pour doter les populations autochtones des compétences et des connaissances nécessaires pour réussir dans une économie bleue moderne.
- Examiner les possibilités de renforcer les capacités d'approvisionnement de l'économie bleue autochtone.

### Questions de réflexion :

- **Comment soutenir au mieux les peuples autochtones pour accroître leur participation à l'économie océanique?**
- **Comment le gouvernement peut-il collaborer avec les collectivités autochtones pour leur permettre de réaliser leurs plans de développement économique des secteurs océaniques?**
- **Quels sont les principaux obstacles et défis à l'augmentation des investissements du secteur privé dans les collectivités autochtones, et à l'investissement des collectivités et entreprises autochtones dans les secteurs océaniques?**
- **Les initiatives comme le projet Indigenous Career Pivot organisé par la Supergrappe de l'économie océanique du Canada contribuent-elles à répondre aux besoins des collectivités autochtones et à accroître ainsi leur participation à l'économie bleue?**
- **Existe-t-il des pratiques exemplaires ou bien des études ou des programmes pilotes liés à la formation et aux rôles des Autochtones dans le secteur océanique qui pourraient contribuer à faciliter le concept d'une économie de conservation autochtone et à éclairer les actions futures dans ce domaine?**



# Perfectionner la main-d'œuvre et les compétences nécessaires

L'économie bleue offre des emplois valorisants et des perspectives de carrière à de nombreux Canadiens. En 2016, les secteurs océaniques du Canada représentaient un peu moins de 300 000 emplois (1,6 % de l'emploi national total) et ce nombre est appelé à augmenter.

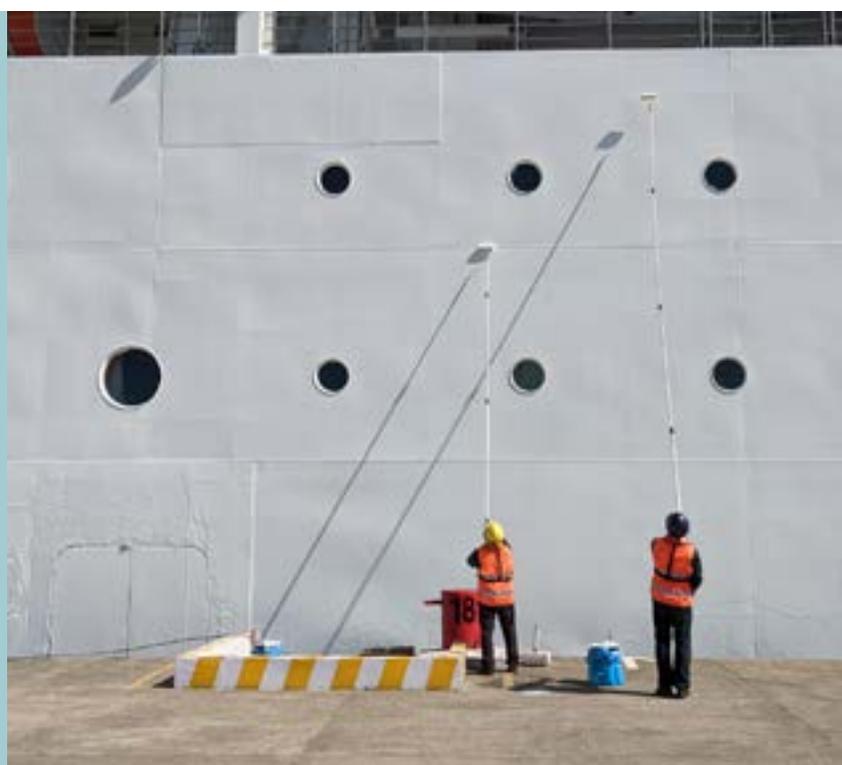
La diversité de l'économie bleue du Canada dépend d'un éventail de compétences et de talents de la main-d'œuvre. Les secteurs traditionnels comme la pêche et la transformation des fruits de mer peuvent compter davantage sur des compétences comme l'utilisation de machines et les aptitudes physiques, tandis que les secteurs axés sur le savoir peuvent exiger davantage de compétences liées aux sciences, aux technologies, à l'ingénierie et aux mathématiques (STIM). Au fur et à mesure que les secteurs océaniques évolueront, le type et la combinaison de compétences changeront pour s'adapter aux tendances comme la numérisation et l'automatisation accrues, l'émergence de nouveaux secteurs axés sur le savoir (p. ex. les énergies marines renouvelables) et la priorité de plus en plus accordée à la durabilité.

Le gouvernement travaille déjà avec le secteur privé pour s'assurer que les secteurs de notre économie bleue ont accès à une main-d'œuvre bien formée et qualifiée. La proposition de valeur de la Stratégie nationale de construction navale, par exemple, exige que les chantiers navals canadiens investissent dans l'industrie maritime nationale, qui peut être orientée vers la mise en valeur des ressources humaines. Cela pourrait permettre au secteur d'avoir accès à un bassin de personnel qualifié.

L'économie bleue du Canada continuera d'avoir besoin de travailleurs qualifiés et talentueux pour se développer et réaliser tout son plein. De nombreuses entreprises du secteur océanique ont déjà de la difficulté à recruter des employés qualifiés et à les maintenir en poste. L'approche visant à fournir de la main-d'œuvre et à assurer le développement des compétences des Canadiens et Canadiennes et des personnes sous-représentées au sein de l'économie bleue sera un élément essentiel de la croissance d'une économie bleue prospère et concurrentielle au Canada.

## Défis :

- Le vieillissement de la population dans certains secteurs (p. ex., la pêche) et les mutations démographiques (p. ex., la croissance de la population autochtone) dans les communautés côtières où les gens ne sont pas forcément attirés par les industries océaniques sont des facteurs essentiels pour la future main-d'œuvre de ces secteurs.
- Les pénuries de main-d'œuvre actuelles et prévues (p. ex., dans le transport maritime, la transformation, la technologie océanique) empêchent les entreprises de prendre des décisions à long terme et de faire des investissements à plus grande échelle.
- La méconnaissance des débouchés dans les secteurs océaniques du Canada, ainsi que des parcours scolaires permettant d'y accéder.
- Cultiver les bons types de compétences pour l'économie bleue du Canada en pleine croissance.
- Aider les travailleurs peu qualifiés des secteurs traditionnels (p. ex., la transformation des fruits de mer) à s'adapter aux nouvelles réalités du monde du travail.





## Grâce à une stratégie relative à L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Travailler avec les provinces, les territoires, les gouvernements et organisations autochtones et l'industrie pour cerner les lacunes en matière de compétences qui entravent la croissance, ainsi que les possibilités de formation et de recyclage professionnels.
- Travailler en collaboration avec les provinces, les territoires, les collectivités autochtones, l'industrie et les établissements d'enseignement postsecondaire pour sensibiliser les jeunes aux possibilités qu'offrent les secteurs océaniques du Canada et pour cerner et surmonter les obstacles au recrutement et au maintien en poste.
- Examiner les possibilités d'une approche plus ciblée en matière d'immigration afin de contribuer à combler certaines lacunes en matière de compétences et de talents au sein de l'économie bleue du Canada.
- Soutenir le développement d'une main-d'œuvre qualifiée capable de répondre et de s'adapter aux défis actuels liés à la numérisation et à l'automatisation dans les industries océaniques afin de renforcer la compétitivité.
- En collaboration avec les provinces, les territoires, les organisations autochtones et l'industrie, examiner les moyens de faire progresser le transfert de connaissances et de compétences entre les diverses industries océaniques, par exemple entre l'industrie des hydrocarbures extracôtiers et celles de l'aquaculture et de l'énergie renouvelable.

### Questions de réflexion :

- **Quelles mesures pourraient être prises pour faire croître les talents et les compétences nécessaires aux secteurs océaniques?**
- **Comment mieux promouvoir les possibilités d'emplois de qualité dans notre économie bleue?**
- **Comment encourager et aider les groupes sous-représentés (p. ex. les femmes, les peuples autochtones, les minorités visibles, les jeunes et les personnes handicapées) à développer des compétences océaniques?**
- **Comment le gouvernement et le secteur privé peuvent-ils travailler et soutenir les groupes traditionnellement sous-représentés afin d'éliminer les obstacles au recrutement et à la rétention efficaces dans les secteurs océaniques?**
- **Si vous travaillez dans un secteur océanique, quelles sont, selon vous, les lacunes actuelles et futures en matière de compétences et de main-d'œuvre?**



# Déterminer les obstacles à la croissance inclusive

Les ressources océaniques ont un vaste potentiel pour stimuler la croissance économique, réduire la pauvreté et améliorer la qualité de vie et les moyens de subsistance, en particulier pour les femmes, les jeunes, les peuples autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées. Cependant, l'accès aux ressources océaniques et la répartition de ses bénéfices sont souvent inéquitables. La pandémie de COVID-19 a amplifié les inégalités entre les sexes, les races, l'autochtonité, les capacités physiques, la situation géographique, la ruralité, les capacités, l'âge et le statut socioéconomique. Les initiatives pour la croissance économique doivent inclure un effort conscient pour rendre nos secteurs en croissance plus accessibles aux groupes vulnérables.

La lutte contre les inégalités dans les industries océaniques est un élément essentiel de l'établissement d'une économie bleue résiliente et durable. Une optique intersectionnelle d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) sera appliquée à l'élaboration d'initiatives qui relèvent de la stratégie relative à l'économie bleue afin d'anticiper les conséquences potentielles sur divers groupes de Canadiens. En cernant rapidement les problèmes, la stratégie relative à l'économie bleue sera en mesure de contribuer à atténuer les inégalités et à promouvoir l'équité dans le secteur océanique sur la base des questions soulevées.

Il existe de nombreux exemples d'actions du gouvernement et de l'industrie en matière de croissance inclusive. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique, par exemple, s'est associée à l'UGent et au Blue Ocean Cluster de Flanders pour faire vivre à des étudiantes de cycle supérieur du Canada atlantique une expérience immersive d'étude des innovations de pointe en matière d'économie océanique. Ocean Network Canada s'est associé à de nombreuses collectivités côtières autochtones de Colombie-Britannique pour lancer un programme de surveillance communautaire, des programmes scolaires et une formation pour les jeunes, et il s'est engagé à ce que chaque collectivité puisse faire progresser ses programmes liés à l'océan et à l'environnement marin. Plus récemment, la Supergrappe de l'économie océanique du Canada a

contribué au lancement du projet Blue Future Pathways, qui vise à faire le pont entre des jeunes de partout au Canada et des possibilités d'études et d'emploi, et à aider les participants à poursuivre une carrière fructueuse dans le secteur de l'économie bleue.

La poursuite du travail lié aux initiatives actuelles d'économie bleue pourrait contribuer à améliorer les moyens de subsistance des personnes appartenant à des groupes sous-représentés et permettre aux secteurs océaniques de se développer. À plus long terme, l'économie bleue du Canada doit être plus résistante et plus sensible aux incertitudes et aux conséquences économiques futures, en particulier celles qui touchent les groupes les plus vulnérables qui dépendent des océans du Canada et de leurs bienfaits.



## Défis :

- Les secteurs océaniques sont souvent perçus comme étant dominés par les hommes, ce qui représente un défi pour les femmes qui souhaitent saisir les possibilités qui se présentent dans ces industries.
- Souvent, les jeunes ne sont pas au courant des bonnes possibilités d'emploi offertes dans les industries océaniques et n'envisagent pas de bâtir leur carrière dans les secteurs océaniques.
- Chaque secteur océanique est confronté à ses propres problèmes d'inclusivité et de diversité, et il n'existe pas de solution unique.





## Grâce à une stratégie relative à L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Aider à déterminer les inégalités liées aux secteurs océaniques et à y remédier.
- Déterminer les mesures qui pourraient permettre de s'attaquer aux obstacles empêchant les groupes sous-représentés de participer à l'économie bleue et assurer une répartition équitable des bienfaits de l'océan.
- Appuyer les gouvernements, les organisations et les collectivités autochtones dans la détermination et la direction d'initiatives qui pourraient accroître la participation autochtone dans l'économie bleue.
- Déterminer des mesures permettant d'améliorer l'équité, l'inclusivité et la diversité dans l'économie bleue du Canada.

### Questions de réflexion :

- **Quels sont les obstacles qui empêchent certains groupes de participer pleinement aux secteurs océaniques?**
- **Dans quels domaines une mesure stratégique peut-elle être prise pour soutenir et améliorer l'équité, l'inclusivité et la diversité dans l'économie bleue?**
- **Quelles mesures le gouvernement peut-il prendre pour garantir que les bénéfices de la stratégie relative à l'économie bleue soient équitablement répartis?**
- **Comment augmenter la proportion des groupes sous-représentés dans les fonctions de gestion et de décision dans les secteurs océaniques?**

# Positionner l'économie bleue du Canada sur la voie de la croissance et de la réussite

L'économie bleue du Canada est complexe. Elle est composée de différents secteurs et d'intérêts divergents, qui sont tous influencés par les dynamiques de marché changeantes. La relation entre les secteurs océaniques, les divers ordres de gouvernement, l'évolution des exigences en matière d'accès au marché et les accords et engagements internationaux complique la situation.

Pour positionner les secteurs océaniques du Canada sur la voie de la croissance et de la réussite, il faut tenir compte d'un certain nombre de questions transversales :

- l'environnement naturel
- l'innovation
- le financement
- la science et les données
- l'accès au marché
- l'environnement commercial
- le cadre réglementaire

Cela souligne la nécessité pour le Canada de se doter d'une stratégie unique et globale pour orienter ses investissements et ses politiques vers un objectif unique et clair, celui d'une économie bleue forte et durable.

La présente section du document de mobilisation examine ces sept questions en détail, en cernant les défis pertinents et en suggérant des façons potentielles d'utiliser une stratégie relative à l'économie bleue pour les relever. Nous vous encourageons à examiner les questions de discussion posées à la fin de chaque section et à nous faire part de vos commentaires pour nous aider à orienter l'élaboration de notre stratégie.



# Environnement naturel :

## Renforcer la durabilité de l'environnement des océans et la résilience des régions côtières face au changement climatique



L'économie bleue du Canada et sa croissance future dépendent de l'utilisation et de la gestion durables de nos ressources océaniques. Un océan en bonne santé génère des avantages économiques et sociaux. En même temps, elle remplit des fonctions vitales comme la séquestration du carbone et la régulation du climat.

La santé des océans du monde est mise à mal par la surexploitation, la pollution et le changement climatique. Les Nations unies ont proclamé la décennie 2021-2030 Décennie des sciences océaniques au service du développement durable pour appuyer les efforts visant à inverser le déclin de la santé des océans et à créer de meilleures conditions pour le développement durable des océans.

Le changement climatique, plus précisément, a des répercussions importantes sur l'économie océanique mondiale et la résilience des régions côtières dans le monde entier. L'économie bleue du Canada et les collectivités côtières autochtones et non autochtones ne sont pas à l'abri de ces conséquences. La pêche de capture, l'aquaculture et le tourisme côtier sont également vulnérables.

Le gouvernement a pris des mesures importantes pour maintenir les océans du Canada en bonne santé et pour aider les industries océaniques à s'adapter aux effets des changements climatiques. Le Plan de protection des océans doté d'un budget de 1,5 milliard de dollars, la *Loi sur les pêches* modernisée, les nouvelles zones marines protégées et notre engagement à protéger 25 % de nos océans d'ici 2025 tout en s'efforçant d'en protéger 30 % d'ici 2030, en sont quelques exemples. Le gouvernement travaille également en étroite collaboration avec les collectivités autochtones des trois côtes pour soutenir la restauration des habitats côtiers, protéger les environnements marins et améliorer la sécurité maritime. Des mesures supplémentaires, telles que les activités de planification spatiale marine, nous aideront également à équilibrer les activités humaines et les efforts de conservation dans nos espaces océaniques.

En outre, le gouvernement a élaboré une comptabilité des océans pour nous aider à mieux comprendre la valeur totale des océans pour notre société. La comptabilité des océans renfermera des données environnementales, sociales et économiques liées aux océans recueillies de façon exhaustive afin que nous puissions déterminer si les investissements dans nos océans créent de la richesse océanique pour les générations futures.

Ces mesures nationales aident le Canada à respecter ses engagements internationaux en matière de santé des océans, notamment le Plan d'action de Charlevoix pour la santé des océans et des mers et des collectivités côtières résilientes, la Charte sur les plastiques dans les océans et les objectifs de développement durable. Nous faisons également preuve de leadership en ce qui concerne l'utilisation durable des ressources marines, notamment lors des discussions des organisations régionales de gestion des pêches sur l'importance de la pêche en haute mer durable.



### Défis :

- Certaines pêches de capture au Canada sont très vulnérables à la variabilité du climat, ce qui crée une incertitude pour les industries et les organismes de réglementation.
- Les collectivités côtières autochtones et non autochtones dépendent souvent d'un éventail limité d'activités économiques, ce qui les rend vulnérables aux effets des changements climatiques liés à la mer.
- Le changement climatique a des répercussions sur les infrastructures côtières (p. ex. les ondes de tempête, l'élévation du niveau de la mer), et les régions comme l'Arctique seront probablement touchées de manière disproportionnée.
- La plupart des problèmes liés à la protection et à la durabilité des océans sont transfrontaliers (p. ex. les plastiques dans les océans, le changement climatique, l'acidification des océans et la pêche illégale, non déclarée et non réglementée) et nécessitent une coopération internationale à grande échelle pour être résolus.



## Grâce à une stratégie relative à **L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :**

- Soutenir la science de la mer pour mieux comprendre les effets du changement climatique sur les pêches canadiennes, les collectivités côtières autochtones et non autochtones et l'économie bleue en général.
- Soutenir la science de la mer afin de mieux comprendre comment la protection de l'environnement marin pourrait contribuer à atténuer les effets du changement climatique (c.-à-d., explorer le potentiel du carbone bleu).
- Chercher des moyens de travailler avec les industries océaniques du Canada afin de déterminer comment elles peuvent travailler en partenariat et offrir des solutions pour améliorer la santé des océans.
- Déterminer des moyens de soutenir les industries océaniques en vue de la diversification ou de la transition économique, ainsi que pour l'adaptation au changement climatique.
- Examiner comment des solutions fondées sur la nature ou des solutions d'ingénierie hybrides peuvent être utilisées pour améliorer la protection des côtes.
- Continuer à travailler en collaboration dans le cadre des forums internationaux pour traiter les questions transfrontalières.
- Soutenir la mise en œuvre d'initiatives visant à atténuer les répercussions des activités terrestres et d'extraction sur les écosystèmes côtiers.
- Permettre de déterminer de nouvelles aires de conservation et de protection des océans, nécessaires pour soutenir la santé et la durabilité des océans.

### **Questions de réflexion :**

- **Quels sont les moyens efficaces d'accroître la durabilité de l'environnement dans les océans?**
- **Le gouvernement a-t-il la possibilité de travailler avec les collectivités et les organisations autochtones, le secteur privé et les organisations à but non lucratif pour soutenir la santé des océans et l'adaptation au changement climatique?**
- **Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer la résilience des côtes et quels rôles les partenaires industriels peuvent-ils jouer dans ces efforts?**
- **Quels types de renseignements et de services sont nécessaires pour soutenir la prise de décisions et l'adaptation?**
- **Comment la Décennie des sciences océaniques au service du développement durable des Nations Unies pourrait-elle être utilisée pour éclairer l'élaboration de la stratégie relative à l'économie bleue?**



# Innovation :

## Réduire les obstacles à l'innovation et favoriser la modernisation des entreprises

L'innovation océanique est un moteur important de la croissance économique, et elle assure de nombreux emplois bien rémunérés dans l'ensemble du Canada. Les récentes découvertes scientifiques et le développement de technologies de pointe augmentent l'efficacité et la productivité dans tous les secteurs océaniques. Parallèlement, les innovations modifient les modèles opérationnels des industries océaniques et favorisent l'utilisation durable des ressources.

Les innovations scientifiques et technologiques jouent un rôle clé dans la croissance de notre économie bleue. Des investissements privés et publics stratégiques et bien harmonisés dans l'innovation peuvent aider le Canada à devenir un chef de file mondial en recherche et en développement technologiques océaniques. En soutenant un environnement commercial qui permet aux jeunes entreprises océaniques de développer, mettre à l'essai et commercialiser avec succès leurs innovations, il est également possible de nous rapprocher des objectifs de croissance et de durabilité de notre économie bleue.

Au cours des dernières années, le gouvernement a lancé plusieurs programmes de soutien à l'innovation océanique. Parmi ces programmes, citons le Fonds des pêches du Canada, qui aide les entreprises océaniques à moderniser leurs activités pour être plus compétitives et productives. Nous soutenons également le travail de la Supergrappe de l'économie océanique et d'autres centres d'innovation océanique au Canada.

Le gouvernement continuera à chercher des moyens de soutenir l'innovation océanique, en particulier les outils et les avancées qui peuvent être utilisés dans plusieurs industries océaniques ou qui sont susceptibles d'accroître le potentiel commercial et la portée commerciale. Cela comprend le renforcement des liens entre le monde universitaire et l'industrie, ainsi que le lien entre les jeunes entreprises, les petites et moyennes entreprises, les partenaires autochtones et les entreprises d'attache, afin de mieux comprendre les besoins et les technologies de l'industrie.



### Défis :

- L'innovation océanique est comparativement plus coûteuse que l'innovation terrestre, et les risques connexes ainsi que la méconnaissance générale de l'innovation océanique ont tendance à freiner les investissements du secteur privé.
- Le Canada dispose d'une forte capacité institutionnelle de recherche et développement, mais les concepteurs de technologies ne sont pas toujours en phase avec les besoins de l'industrie, ce qui crée souvent des difficultés de commercialisation.
- L'industrie n'a pas accès à des travailleurs talentueux et qualifiés pour mener des activités de recherche et de développement de technologies de pointe.





## Grâce à une stratégie relative à L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Chercher des moyens de mieux harmoniser les programmes fédéraux de soutien de l'innovation océanique, notamment ceux destinés aux jeunes entreprises et aux petites et moyennes entreprises.
- Chercher comment réduire les risques liés aux investissements de « validation de principe » de démarrage faits par les utilisateurs de technologies océaniques.
- Favoriser une collaboration plus étroite entre les fournisseurs de technologies (p. ex., les universités et les instituts de recherche) et les utilisateurs de technologies (p. ex., les acteurs de l'industrie océanique, les responsables d'activités océaniques financées par l'État) afin de développer des technologies de pointe et de créer le bassin de talents en recherche.

### Questions de réflexion :

- Comment mieux soutenir la commercialisation de l'innovation océanique au Canada?
- Comment aider à accroître la coopération entre les entreprises d'attache et les innovateurs océaniques?
- Qu'est-ce qui aiderait les collectivités et les entreprises autochtones à accroître leur participation à l'innovation océanique?
- Quels sont les principaux atouts du Canada en matière d'innovation océanique et comment peut-on mettre à profit ces atouts dans le cadre des programmes gouvernementaux pour favoriser la croissance et la durabilité du secteur océanique?
- Comment mieux faire connaître les nouvelles découvertes en science océanique et les nouvelles réalisations en matière de développement technologique dans les établissements d'enseignement postsecondaire canadiens afin d'encourager leur commercialisation?



# Finances :

## Réduire les risques liés aux investissements et améliorer l'accès au financement du secteur privé

Le financement bleu fait référence aux investissements privés et publics dans des projets qui aident à restaurer et à protéger le milieu océanique, tout en soutenant les activités économiques océaniques durables. Son but est de financer (ou de soutenir en améliorant l'accès à l'assurance) des projets océaniques qui sont fondés sur la durabilité et la croissance.

Le financement bleu peut orienter les investissements gouvernementaux ciblés dans les secteurs océaniques. Il peut également apporter certitude et clarté au secteur financier afin d'accroître le niveau d'investissements dans les possibilités de l'économie bleue.

### Défis :

- Le secteur financier canadien est moins familier avec le concept de financement bleu et hésitera peut-être à investir dans des projets océaniques novateurs.
- Un degré de scepticisme concernant les avantages réels en matière d'environnement et de durabilité des projets océaniques soutenus par le financement bleu.
- Les projets océaniques sont souvent fragmentés et ne peuvent donc pas atteindre le niveau recherché par les banques et les entreprises d'investissement.
- Les projets de conservation n'offrent pas tous un flux constant de revenus ou même qu'ils n'aient pas de potentiel de rendement des investissements, ce qui complique les activités visant à attirer les investisseurs du secteur privé.

Les investissements réalisés dans le cadre du financement bleu pourraient soutenir un large éventail de projets et d'initiatives liés aux océans au Canada, tels que l'aquaculture durable et la culture océanique régénératrice, la biotechnologie marine, les systèmes de propulsion de remplacement, l'écotourisme, la décarbonisation du transport maritime, la restauration des écosystèmes océaniques et la séquestration de carbone (p. ex. le carbone bleu). Cela contribuerait au développement de notre économie bleue durable et nous aiderait à remplir nos engagements internationaux, comme l'objectif de développement durable « Vie aquatique » du Programme des Nations unies pour le développement.

En réduisant les risques liés aux investissements et en attirant des capitaux supplémentaires du secteur privé dans le cadre d'un modèle de financement bleu, il est possible de faire progresser les activités océaniques. Toutefois, il faudrait d'abord adopter un cadre réglementaire et de reddition de comptes transparent pour les institutions financières et les entreprises océaniques afin d'orienter et de faciliter les futurs investissements du secteur privé.





## Grâce à une stratégie relative à **L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :**

- Déterminer les mesures nécessaires pour faciliter la création d'un environnement propice au financement bleu.
- Travailler avec le secteur financier pour élaborer des outils de financement bleu qui pourraient aider à réduire les risques liés aux investissements du secteur privé dans des projets innovants et liés à la conservation et dans de jeunes entreprises océaniques, y compris les investissements dans les collectivités autochtones.
- Soutenir le secteur financier dans l'élaboration et l'adoption de principes de financement bleu et d'exigences en matière de reddition de comptes afin d'accroître la transparence et les investissements du secteur privé dans des projets océaniques durables.
- Promouvoir une « littéracie océanique » et une sensibilisation au sein du secteur financier et auprès des investisseurs privés.

### **Questions de réflexion :**

- **Comment les récents travaux du Canada sur le financement vert peuvent-ils être mis à profit pour faire progresser le financement bleu?**
- **Comment le Canada peut-il utiliser son solide secteur financier pour soutenir les projets d'économie bleue ainsi que le développement et l'évolution des technologies de pointe?**
- **Quelles activités pourraient être entreprises au Canada pour aider à réduire les risques liés aux investissements du secteur privé dans des projets océaniques innovants, durables et liés à la conservation, y compris dans les collectivités autochtones?**



# Science et données :

## Faire progresser l'observation des océans et la collecte de données et soutenir la recherche scientifique de classe mondiale

Les données recueillies grâce à des observations, à des mesures et à des prévisions océaniques soutenues permettent la réalisation de la majorité de nos activités économiques. Les données et autres renseignements recueillis nous aident également à comprendre les répercussions des pratiques économiques. Les renseignements fournis par les données éclairent les mesures législatives visant à réglementer l'utilisation des océans et à protéger l'environnement océanique. Ils permettent également de mener des opérations en mer plus efficaces et plus sûres.

Le Canada est devenu un chef de file dans le domaine de l'observation des océans et dispose d'atouts considérables en matière de recherche, tant au gouvernement que dans les programmes universitaires. Par exemple, le Système intégré d'observation des océans du Canada, SmartAtlantic, Ocean Networks Canada et la Mission de la constellation RADARSAT recueillent, analysent et gèrent des données océaniques à l'appui de la prise de décisions fondées sur des preuves en matière de gestion des océans, d'atténuation des catastrophes, de ressources halieutiques et de protection de l'environnement. Ils fournissent également des données essentielles permettant à l'industrie de mener des activités de manière plus sûre et plus efficace.

Par ailleurs, le Réseau canadien pour la santé des océans du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie examine les caractéristiques des écosystèmes qui définissent la capacité de nos océans à se rétablir ou à répondre aux stratégies de gestion, comme les réseaux de conservation, les fermetures spatiales et la restauration. Ces recherches visent également à comprendre et à quantifier la modification de la biodiversité marine et des fonctions des écosystèmes découlant des principaux agents de stress, y compris les répercussions cumulatives dans les environnements à utilisation élevée.

L'observation et la modélisation des océans ainsi que la collecte de données peuvent encore croître et se développer. Grâce à l'expertise actuelle du Canada, par exemple, il est possible d'être un chef de file mondial du développement de nouvelles technologies de surveillance et de suivi avancés des espaces océaniques, y compris des technologies spatiales. Nous pourrions également apporter clarté et certitude et faciliter la discussion sur le champ de compétence, l'autorité administrative et les ressources naturelles. Il s'agit notamment de cartographier et d'interpréter selon des normes modernes plus de 90 % du plancher océanique et de la subsurface du Canada afin de combler les lacunes en matière de connaissance du potentiel de ressources et des risques pour le développement.



### Défis :

- Nos connaissances sont encore lacunaires en ce qui a trait à l'évolution des océans du Canada.
- Les nouvelles technologies d'observation des océans nécessitent des flux de données accrus, ce qui augmente la demande en infrastructures de calcul et empêche la transmission de données en temps quasi réel.
- La prise de décisions guidée par les données dépend de l'accessibilité en temps opportun des données et des renseignements sous la forme de produits et de services facilement utilisables.





## Grâce à une stratégie relative à L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Examiner comment combler les lacunes en matière d'informations, de recherches et de données océaniques fondamentales, y compris la science des écosystèmes, la science du changement climatique, les connaissances traditionnelles, les géosciences et la surveillance, la collecte et l'archivage des données océaniques.
- Améliorer la coordination et l'intégration des diverses sources de flux de données (p. ex. satellites, aéroportées et in situ) afin de produire des produits de données de grande valeur.
- Chercher des moyens de faire progresser l'élaboration de services et de produits pour la prise de décisions et mettre les données et informations océanographiques à la disposition d'un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes.
- Soutenir les industries océaniques, telles que l'aquaculture et le transport maritime, et libérer le potentiel des secteurs énergétique et minier en mer grâce à une meilleure cartographie des fonds marins du Canada.
- Accroître la clarté et la certitude concernant le champ de compétence et la propriété des ressources naturelles en établissant un registre de propriété maritime en zone hauturière.
- Renforcer les liens entre le gouvernement, les groupes autochtones, les universités et le secteur privé pour harmoniser les priorités de recherche et améliorer la mise en commun des données avec les partenaires et les intervenants océaniques afin de permettre un développement plus efficace de nouvelles technologies et solutions.

### Questions de réflexion :

- **Comment le gouvernement peut-il accroître l'accessibilité des observations et de la cartographie des océans pour les Canadiens et Canadiennes? Comment un meilleur accès aux données pourrait-il soutenir l'innovation, la croissance économique et la recherche scientifique de pointe?**
- **Quelles sont les lacunes en matière de données et de connaissances qui doivent être comblées pour favoriser une meilleure prise de décisions concernant les océans?**
- **Quels sont les services et produits d'observation des océans nécessaires pour soutenir la prise de décisions?**
- **Comment le Canada peut-il améliorer son infrastructure de données fracturée pour obtenir et communiquer des données sur les trois océans? Comment pouvons-nous rendre cette infrastructure plus durable et plus accessible?**
- **Comment le secteur privé, les groupes autochtones et les organisations à but non lucratif peuvent-ils participer davantage à l'amélioration de l'observation des océans et de la collecte de données?**



# Accès au marché :

## Améliorer l'accès aux marchés étrangers et attirer de nouveaux investissements directs étrangers

Le commerce et l'investissement sont les principaux moteurs de l'économie canadienne. La croissance et la prospérité actuelles et futures de l'économie bleue dépendront de l'ouverture des marchés mondiaux et d'un environnement commercial et d'investissement stable, prévisible et transparent.

Le gouvernement travaille de façon multilatérale et bilatérale avec de nombreux pays pour promouvoir et défendre les intérêts canadiens, notamment en favorisant le commerce et en assurant l'accès au marché de nos biens et services. Les provinces et territoires soutiennent également les entreprises grâce à leur rôle dans le développement des marchés et des marques et dans l'attraction des investissements étrangers directs.

Le Canada utilise un certain nombre de programmes et d'outils pour aider les entreprises à croître et à exporter leurs biens et services, y compris les services aux investisseurs étrangers. Dans le cadre des initiatives et des investissements récents, on s'est appuyé sur le succès de ces programmes et outils pour faciliter un taux de croissance des exportations plus élevé et attirer davantage d'investissements étrangers directs. Cette démarche consiste notamment à aider les entreprises canadiennes à diversifier leurs exportations pour tirer parti de nouveaux accords commerciaux, tels que l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne.

Une stratégie relative à l'économie bleue fournirait une toile de fond sur laquelle le gouvernement pourrait travailler pour stimuler la croissance des exportations du secteur océanique et attirer des investissements, y compris les investissements dans les technologies et pratiques vertes. Avant la pandémie, le rendement global du Canada relatif à l'attraction des investissements étrangers directs était très élevé, et nous avons connu des baisses plus faibles de ces investissements, soit 32 % par rapport au total mondial de 49 %.

Les mesures de confinement visant à limiter la propagation de la COVID-19 ont touché tous les aspects du commerce international. À la fin septembre 2020, les importations et les exportations cumulatives de l'année étaient inférieures de

13 % et 14 % respectivement par rapport à la même période en 2019<sup>5</sup>. Les tarifs actualisés de transport aérien de fret et les pénuries de capacité encouragent certains expéditeurs à se tourner vers le fret maritime ou à répartir les expéditions de la chaîne d'approvisionnement entre les palettes maritimes et aériennes<sup>6</sup>. Cette situation indique également que les investissements dans le transport maritime peuvent être essentiels pour assurer des itinéraires commerciaux solides.

Au fur et à mesure que l'économie se rétablira de la COVID-19, il sera important pour le Canada d'attirer des investissements étrangers directs, de revitaliser ses marchés traditionnels, de chercher de nouveaux marchés et d'étendre sa présence sur le marché intérieur.



### Défis :

- La menace du protectionnisme dans certains pays favorise les entreprises nationales et entrave l'accès au marché de la concurrence étrangère.
- La pandémie a mis en évidence la vulnérabilité de certaines chaînes d'approvisionnement mondiales qui pourraient être réorientées dans une optique plus régionale.
- Le déclin mondial des investissements directs étrangers alors que les entreprises essaient de soutenir les activités nationales.
- La consommation intérieure de fruits de mer d'origine canadienne est faible par rapport à celle des fruits de mer importés.
- Certains secteurs de l'industrie océanique, tels que la technologie océanique, ont de la difficulté à établir des relations avec de nouveaux clients et à effectuer des activités commerciales qui nécessitent une démonstration de produit en raison des restrictions de voyage actuelles.
- La COVID-19 a provoqué des désorganisations majeures du marché, et la reprise économique pourrait être plus longue que prévu, ce qui continuerait à nuire à nos industries d'exportation.
- La nécessité pour l'industrie de pivoter pour se remettre des répercussions de la COVID-19 tout en adoptant simultanément des pratiques commerciales qui tiennent compte des objectifs de développement durable et de conservation.

<sup>5</sup> Statistique Canada. <sup>6</sup> Davantage de cargaisons aériennes prennent la route maritime pendant la COVID-19. Le 19 mai 2020



## Grâce à une stratégie relative à **L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :**

- Trouver de nouveaux marchés présentant le plus grand potentiel de croissance à court, moyen et long terme.
- Inciter l'industrie à trouver des possibilités de programmes nouveaux ou élargis pour améliorer l'accès aux marchés internationaux
- Examiner la possibilité de créer une marque canadienne d'économie bleue durable pour favoriser l'accès à de nouveaux marchés et accroître la compétitivité de nos industries océaniques.
- Examiner les possibilités d'accroître la consommation intérieure de fruits de mer d'origine canadienne.
- En collaboration avec les provinces et territoires, examiner comment promouvoir et améliorer le climat d'investissement afin d'accroître les investissements du secteur privé, y compris les investissements étrangers directs, dans nos industries d'économie bleue.
- Positionner le Canada pour qu'il devienne un chef de file mondial de l'économie bleue en renforçant les liens avec les partenaires mondiaux et en augmentant les échanges commerciaux.

### Questions de réflexion :

- Quels sont les obstacles réglementaires ou législatifs qui dissuadent le secteur privé d'investir dans les industries océaniques du Canada ou ces dernières d'investir, y compris les investissements étrangers directs?
- Que faudrait-il faire pour améliorer l'accès aux marchés nouveaux et actuels et la compétitivité au sein de ceux-ci?
- Comment créer un meilleur climat d'investissement pour attirer de nouvelles entreprises océaniques au Canada et accroître les investissements intérieurs du secteur privé national?



# Le contexte commercial :

## Renforcer la résilience et la compétitivité à long terme des entreprises

La résilience et la compétitivité des entreprises sont essentielles pour garantir une économie forte qui fournit des emplois bien rémunérés dans l'ensemble du pays. Le gouvernement peut soutenir nos entreprises océaniques en créant un contexte commercial qui favorise les activités commerciales durables, améliore la résilience des entreprises et stimule la compétitivité. Nous investissons déjà dans des infrastructures clés, comme l'Internet haute vitesse dans les régions côtières et rurales, et aidons les entreprises à moderniser leurs activités en adoptant des technologies de pointe.

La pandémie a mis à l'épreuve la résilience de nos industries océaniques. Certaines entreprises ont fait preuve d'une grande capacité d'adaptation pour surmonter les difficultés, notamment en convertissant leurs activités pour

répondre à la demande de nouveaux produits et services. Néanmoins, la pandémie a mis en évidence les domaines dans lesquels le Canada doit renforcer sa résilience et sa compétitivité. Parmi ces domaines, citons les infrastructures (p. ex. les ports et les ports pour petits bateaux) et l'amélioration de l'accès aux prêts et aux capitaux propres.

La résilience et la compétitivité à long terme de nos entreprises océaniques seront également influencées par les tendances qui ont un effet sur l'économie mondiale. La population mondiale croissante, la perturbation potentielle des chaînes d'approvisionnement mondiales, l'innovation, le changement climatique et l'accent mis sur la durabilité de l'environnement sont susceptibles d'avoir des répercussions profondes sur les futurs modèles commerciaux et marchés mondiaux.



### Défis :

- Les chaînes d'approvisionnement et les perturbations commerciales ont des répercussions disproportionnées sur les secteurs axés sur les exportations, en particulier les secteurs qui produisent des biens périssables (p. ex., le poisson et les fruits de mer).
- Les entreprises du milieu océanique n'ont souvent pas accès aux prêts et aux capitaux propres.
- Le retard dans l'adoption des technologies dans les secteurs océaniques est susceptible de nuire à la productivité et à la compétitivité.
- La concrétisation des investissements clés dans les infrastructures des régions côtières est longue et coûteuse.
- Les collectivités et les entreprises océaniques des régions côtières et éloignées n'ont souvent pas accès à l'Internet haute vitesse, ce qui peut entraver leur résilience et empêcher leur croissance.





## Grâce à une stratégie relative à L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Examiner comment réduire le risque commercial lié aux répercussions de futurs événements imprévus sur les secteurs océaniques.
- Soutenir les initiatives gouvernementales en cours visant à brancher les collectivités côtières et éloignées à l'Internet haute vitesse.
- Favoriser une plus grande stabilité opérationnelle et un meilleur soutien pour les secteurs dont les projets sont plus coûteux et plus risqués (p. ex., l'exploitation pétrolière et gazière extracôtière, l'énergie marine renouvelable).
- Promouvoir un accès accru des jeunes entreprises et des petites entreprises océaniques aux programmes d'innovation du gouvernement.
- Chercher des moyens d'aider les secteurs océaniques à moderniser, à renforcer et à diversifier leurs chaînes d'approvisionnement et à accéder à de nouveaux marchés.
- Promouvoir et soutenir l'adoption de technologies de pointe qui permettent d'accroître la compétitivité à long terme.

### Questions de réflexion :

- De quelle sorte d'aide les secteurs océaniques auraient-ils besoin pour résister aux bouleversements externes et pour se rétablir plus rapidement des répercussions de ces derniers?
- Quels sont les obstacles qui empêchent l'adoption de technologies de pointe? Qu'est-ce qui aiderait le secteur à être plus apte à adopter ces technologies?
- Qu'est-ce que la résilience signifie pour votre secteur? À quoi ressemble la compétitivité de votre secteur à long terme? Que lui faut-il pour l'aider à atteindre ces objectifs?



# Le contexte réglementaire :

## Mettre en place des cadres solides et souples pour soutenir une croissance économique océanique durable

Les entreprises océaniques canadiennes ont besoin d'un environnement opérationnel concurrentiel et prévisible pour pouvoir prospérer, innover et se développer. Les systèmes de réglementation doivent être souples, transparents et adaptés aux besoins des entreprises et de l'environnement naturel. Ces cadres doivent également pouvoir être adaptés aux changements technologiques.

Les industries océaniques d'aujourd'hui sont assujetties à la planification de la gestion des océans et à un certain nombre de cadres réglementaires propres à l'industrie. Elles ont pour but de permettre le développement et l'innovation et d'obtenir la confiance des investisseurs à long terme, tout en assurant la protection de l'environnement. Par exemple, le Canada a modernisé sa *Loi sur les pêches* afin de fournir aux pêcheurs plus de précisions sur leur environnement de travail tout en améliorant la protection de l'écosystème des poissons et de l'habitat du poisson. Nous invitons également les Canadiens et Canadiennes à participer à l'élaboration d'une nouvelle Loi sur l'aquaculture afin d'apporter à l'industrie plus de précisions sur son fonctionnement, d'améliorer la protection de l'environnement et de favoriser une croissance durable.

La planification stratégique dans nos espaces océaniques peut aller de pair avec des cadres réglementaires pour

accroître les investissements dans les secteurs océaniques du Canada. La planification spatiale marine, par exemple, est un outil reconnu à l'échelle internationale qui permet de soutenir la prise de décisions en matière d'utilisation durable. Plus précisément, la planification spatiale marine rassemble les pouvoirs décisionnels concernés pour concevoir en collaboration un plan intégré qui guidera l'utilisation et la gestion des espaces marins afin de réaliser un éventail complet d'objectifs écologiques, économiques et sociaux.

Les plans spatiaux marins ne sont pas destinés à remplacer les cadres réglementaires actuels propres à l'industrie. Ils déterminent plutôt les aires de conservation et des aires propices aux activités industrielles, y compris à diverses périodes. Les plans spatiaux marins, ainsi que les mécanismes de gouvernance et les données utilisées pour soutenir leur élaboration, peuvent également être utilisés pour éclairer et harmoniser les décisions relatives aux futurs grands projets dans ces domaines.

Les efforts du Canada en matière de planification spatiale marine sur la côte nord du Pacifique, sur le plateau néo-écossais de la baie de Fundy, sur les plateaux de Terre-Neuve-et-Labrador et dans le golfe du Saint-Laurent sont conçus en fonction de ces objectifs.

### Défis :

- Les vastes espaces océaniques du Canada créent des défis relativement à la planification générale et à l'intégration des données scientifiques et socioéconomiques et des connaissances traditionnelles liées aux océans.
- Les activités de gestion intégrée des océans, telles que la planification spatiale marine, peuvent demander du temps avant de produire des résultats et une valeur démontrables.
- La réglementation est conçue pour soutenir les technologies actuelles, mais elle doit être suffisamment souple pour être appliquée au fur et à mesure que les technologies innovantes évoluent.





## Grâce à une stratégie relative à **L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :**

- Examiner les façons de combler les principales lacunes en matière de science, de données et de connaissances traditionnelles océaniques afin de faciliter les processus de planification spatiale marine et une gamme d'activités de conservation.
- Examiner les possibilités pour les collectivités autochtones et côtières de participer aux travaux de planification, de surveillance et de gestion ou à d'autres types de travaux de conservation (c.-à-d., des projets de restauration).
- Décrire une série d'options (p. ex., politiques ou législatives) pour améliorer la mise en œuvre de la gestion intégrée des océans ou de la planification spatiale marine au Canada, afin que ces processus soutiennent plus efficacement un éventail complet d'objectifs environnementaux, économiques et sociaux.
- Examiner le rôle de la réglementation en tant que moteur de l'innovation océanique et cibler les principaux obstacles réglementaires et administratifs à la croissance dans des domaines tels que la technologie océanique et l'énergie marine renouvelable.
- Faciliter l'élaboration d'une réglementation souple qui répondrait aux préoccupations des industries océaniques orientées vers l'avenir, de l'aquaculture extracôtière et de la biotechnologie marine.

### Questions de réflexion :

- Comment la réglementation ou d'autres obstacles entravent-ils la croissance des entreprises dans les espaces océaniques du Canada?
- Comment les cadres réglementaires peuvent-ils être harmonisés avec les efforts de gestion intégrée des océans ou de planification spatiale marine? Existe-t-il des pratiques exemplaires, tant au pays qu'à l'étranger, qui pourraient être utilisées pour orienter l'approche du Canada?
- Comment le principe de précaution peut-il guider l'élaboration de règlements pour les industries océaniques orientées vers l'avenir?



# Renforcer les secteurs océaniques durables et prospères au Canada

Les secteurs océaniques canadiens fournissent des produits et des services dans des domaines aussi diversifiés que l'alimentation, le transport, l'énergie et la santé. Ces secteurs comprennent notamment :

- la production d'énergie en mer
- le transport maritime, les ports et la construction navale
- l'aquaculture
- la pêche commerciale et la transformation des produits de la mer
- le tourisme côtier et maritime
- les technologies océaniques
- les industries tournées vers l'avenir, telles que les biotechnologies marines

Ces secteurs génèrent conjointement une valeur importante pour les économies locales, les régions côtières et l'économie canadienne dans son ensemble.

Les prochaines sections du présent document décrivent les activités de chacun de ces secteurs et les retombées qui en découlent et dont bénéficie la population canadienne. Chaque section propose également des moyens par lesquels une stratégie relative à l'économie bleue pourrait favoriser, soutenir et faire progresser une croissance durable. Nous vous invitons à vous pencher sur les questions de réflexion présentées à la fin de chaque section et à nous faire part de vos commentaires et de vos idées pour nous aider à orienter les travaux d'élaboration de cette stratégie.





# La production d'énergie en mer

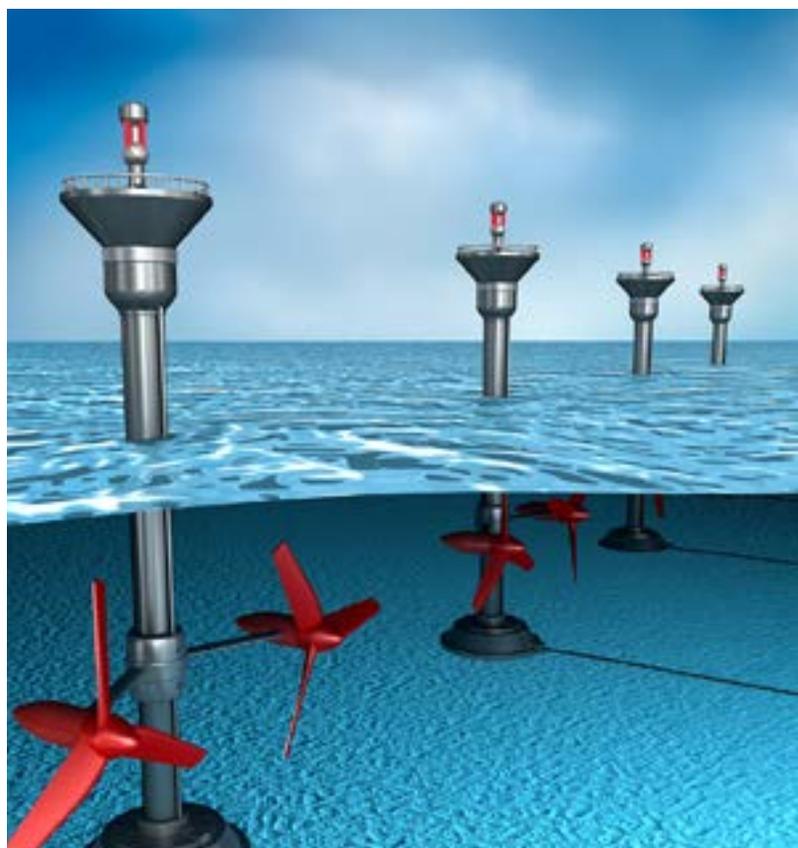
Les vastes eaux côtières et espaces océaniques du Canada offrent de grandes possibilités de développement pour la production d'énergie en mer. Qu'il s'agisse du pétrole et du gaz extracôtiers, de l'énergie éolienne en mer, de l'énergie marémotrice et hydraulique ou de l'hydrogène propre, nos océans offrent un potentiel considérable d'exploitation des ressources énergétiques dont nous avons besoin pour chauffer nos maisons, faire rouler nos véhicules et exploiter nos entreprises. Les projets de production d'énergie en mer devront toutefois tenir compte des répercussions qu'ils pourraient avoir sur les espèces marines, les droits des peuples autochtones et le milieu environnant, afin d'éviter de compromettre d'autres objectifs économiques et environnementaux ainsi que la réconciliation.

Au cours des dernières décennies, le Canada a largement bénéficié de la croissance du secteur pétrolier et gazier extracôtier. Ce secteur, qui rejette moins de gaz à effet de serre que la moyenne mondiale, peut jouer un rôle important dans la transition du Canada vers des sources d'énergie moins polluantes. Les projets pétroliers et gaziers extracôtiers menés dans le cadre de l'Accord atlantique Canada-Terre-Neuve-et-Labrador ont constitué le principal facteur de croissance de ce secteur. En 2016, l'industrie a apporté une contribution d'environ 4,9 milliards de dollars au PIB et a créé un peu plus de 15 000 emplois bien rémunérés, lorsqu'on tient compte des retombées. La réglementation fédérale récemment modernisée rendra plus efficace le processus d'approbation des forages exploratoires extracôtiers des provinces, ce qui renforcera les mesures de soutien au secteur.

Les entreprises du secteur pétrolier et gazier extracôtier investissent massivement dans des innovations qui peuvent profiter à d'autres secteurs océaniques, comme les innovations permettant de renforcer la sécurité dans les environnements marins. Ces innovations, qui s'inscrivent dans le processus de transition vers des sources d'énergie renouvelables, peuvent également contribuer à la croissance durable d'autres secteurs océaniques, tels que l'énergie éolienne en mer et l'aquaculture.

Le gouvernement aide également d'autres industries de production d'énergie en mer à réussir. À titre d'exemple, il a récemment annoncé la création d'un fonds destiné à soutenir quatre projets d'énergie marémotrice en Nouvelle-Écosse qui apporteront des technologies d'énergie propre dans la région de l'Atlantique et aideront le Canada à construire un avenir moins pollué.

Pour tirer pleinement parti des possibilités offertes par la production d'énergie en mer, il faudra la collaboration de tous les ordres de gouvernement ainsi que d'importants investissements du secteur privé pour encourager la création de fonds d'investissement, faire la démonstration de projets et soutenir leur commercialisation. Grâce à cette collaboration, le Canada sera bien placé pour développer des technologies de pointe qui permettront au secteur de la production d'énergie en mer d'être résilient et de contribuer à l'avènement d'une économie carboneutre d'ici 2050.



A photograph of a large red offshore oil rig in the ocean. In the foreground, a large white iceberg floats on the water. The sky is clear and blue.

## Grâce à une stratégie relative à

# L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Faciliter la création d'un cadre réglementaire permettant de fournir des éclaircissements sur les projets de production d'énergie renouvelable en mer ainsi que sur les initiatives visant à renforcer la collaboration fédérale/provinciale/territoriale/autochtone qui permettra de rationaliser ces projets.
- Soutenir l'adoption de technologies numériques et propres dans le cadre des activités pétrolières et gazières en mer pour réduire l'empreinte carbone.
- Déterminer les mesures permettant de réduire les risques liés aux investissements du secteur privé dans le développement et la mise à l'essai de nouvelles technologies.
- Tenter de trouver des manières de clarifier les compétences et les responsabilités fédérales/provinciales/territoriales/autochtones dans les domaines où aucun accord de développement des ressources n'a été conclu et où il n'existe pas de conseils d'évaluation/de planification conjoints, le cas échéant.
- Promouvoir une approche intégrée du développement économique et de la conservation et protection des océans concernant l'élaboration et l'approbation de nouveaux projets.
- Évaluer la mesure dans laquelle les mécanismes du cadre réglementaire actuel du Canada facilitent l'adoption d'approches intégrées favorisant un climat propice aux investissements, et formuler des recommandations, le cas échéant.

### Questions de réflexion :

- **Quels types d'énergie renouvelable pourrait-on davantage exploiter dans les océans du Canada?**
- **Comment soutenir au mieux les projets de production d'énergie en mer, notamment pour garantir qu'ils sont développés de manière sécuritaire et durable?**
- **De quoi les collectivités et les entreprises autochtones ont-elles besoin pour participer à ces projets?**
- **Quelle a été l'incidence de la COVID-19 sur les secteurs de la production d'énergie en mer au Canada? Que faut-il faire à moyen et à long terme pour assurer la reprise et la croissance économiques?**
- **Comment des organisations comme la Supergrappe de l'économie océanique peuvent-elles stimuler l'innovation au profit d'une production d'énergie en mer durable?**
- **Vous attendez-vous à ce que la production d'énergie en mer se heurte à des difficultés (p. ex. réglementaires, juridiques, d'acceptation par le public) dont il faudra peut-être tenir compte dans la stratégie relative à l'économie bleue?**



# Le transport maritime, les ports et la construction navale

Le transport maritime, les ports et la construction navale sont des secteurs qui revêtent une grande importance pour le statut de nation commerciale du Canada et son potentiel économique. Même si la croissance continue de la population mondiale aura pour effet d'augmenter la demande en matière de services fournis par ces secteurs, le taux de croissance sera largement déterminé par l'incidence de la reprise économique mondiale sur le commerce et les routes de navigation mondiales.

Les entreprises sont conscientes de l'importance de réfléchir et d'agir de manière stratégique pour saisir les occasions de croissance à long terme dans ce contexte. Elles savent qu'elles doivent adopter des technologies d'automatisation et de numérisation pour demeurer compétitives et résilientes à l'échelle mondiale et réduire leurs émissions de carbone.

Le **transport maritime** est un moteur important de l'économie bleue du Canada, apportant 246,5 milliards de dollars au commerce international en 2019, soit 20,6 % de l'ensemble du commerce international du Canada. Il pourrait également commencer à jouer un rôle de plus en plus important dans l'océan Arctique. Cela exigerait une surveillance environnementale rigoureuse et un renforcement de la capacité des gouvernements, des industries et des collectivités autochtones et côtières à veiller à ce que les écosystèmes fragiles continuent d'être protégés.

Au cours des dernières années, le gouvernement a renforcé ses capacités dans la région de l'Arctique. À titre d'exemple, la Garde côtière canadienne, par l'entremise du Plan de protection des océans, a prolongé la saison de déglacage dans l'Arctique afin d'assurer la sécurité de la navigation maritime et de contribuer à renforcer la croissance économique. La Garde côtière canadienne participe également aux travaux du Forum des gardes côtières de l'Arctique, qui visent à garantir des activités maritimes sûres, sécuritaires et respectueuses de l'environnement dans l'Arctique.

Le secteur du transport maritime a créé 25 431 emplois en 2019, dont beaucoup sont situés dans les régions côtières et les collectivités portuaires d'un bout à l'autre du Canada. Ce nombre pourrait augmenter à mesure que de nouvelles routes de navigation seront établies et que les eaux arctiques deviendront plus navigables. La croissance des secteurs à vocation exportatrice et des ressources naturelles terrestres, tels que la sylviculture et la production pétrolière, devrait également se traduire par une augmentation du trafic dans la région.

Parallèlement, les relevés modernes, l'amélioration des services de navigation sur les principales routes de navigation et les nouvelles découvertes scientifiques et technologiques pourraient aider le secteur à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et ses répercussions globales sur les écosystèmes océaniques.





## Grâce à une stratégie relative à L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Examiner et stimuler la recherche, le développement et l'adoption de technologies innovantes, telles que l'intelligence artificielle, les technologies de navires silencieux, la cybersécurité et l'automatisation, ainsi que les technologies intelligentes, comme les véhicules sous-marins autonomes et les navires de surface maritimes autonomes.
- Soutenir la numérisation des voies navigables du Canada pour permettre l'optimisation du transport maritime de port à port, tout en renforçant la sécurité maritime.
- Soutenir le développement et l'adoption de technologies qui permettent de réduire davantage l'empreinte carbone du secteur, comme les carburants de remplacement et les autres systèmes de propulsion.
- Soutenir une approche intégrée du développement et de la croissance économiques par l'intermédiaire du développement de technologies améliorées permettant de mieux protéger les mammifères marins et de réduire le bruit dans les océans.
- Soutenir les objectifs du renouvellement d'une entente modernisée entre le gouvernement et la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent en ce qui concerne la gestion de la voie maritime.

Les **ports et les installations portuaires** sont des catalyseurs essentiels du transport maritime qui permettent aux entreprises canadiennes de participer pleinement à une économie mondialement intégrée. Ils jouent également un rôle d'appui essentiel dans le développement économique local et régional et contribuent de plus en plus à la mise à l'essai et à l'adoption de nouvelles technologies océaniques ainsi qu'à la collecte de données.

Les ports, les installations portuaires et les activités de construction connexes fournissent un nombre important

d'emplois dans les collectivités côtières. En 2016, les ports et les installations portuaires du Canada fournissaient plus de 5 000 emplois dans le secteur de la construction.

En plus des ports situés dans les grandes villes côtières et intérieures, le Canada compte de nombreux petits ports, dont plus d'un millier de ports pour petits bateaux. Les installations portuaires gérées par les collectivités et celles qui sont exploitées par Pêches et Océans Canada constituent des centres d'activités économiques pour de nombreuses collectivités côtières autochtones et non autochtones isolées et éloignées.



## Grâce à une stratégie relative à

# L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Soutenir les travaux en cours liés aux projets d'infrastructures « vertes » et à l'écologisation des activités économiques de manière à pouvoir faire face à l'augmentation du trafic et à permettre l'exploitation durable des principaux ports (par exemple grâce aux sources d'alimentation énergétique à quai) dans tout le Canada.
- Encourager l'adoption continue de l'automatisation et des technologies et services innovants, tels que l'intelligence artificielle, l'Internet des objets, les mégadonnées et les chaînes de blocs, qui favorisent l'émergence de ports « intelligents » et compétitifs.
- Soutenir les initiatives entreprises dans le cadre de l'Examen de la modernisation des ports.
- De concert avec les territoires et les collectivités inuites et du Nord, examiner les besoins en infrastructures maritimes dans le Nord et dans l'Arctique qui seraient susceptibles de soutenir un développement économique durable.
- Chercher des moyens d'utiliser les infrastructures marines de manière à mieux répondre aux divers besoins d'une économie bleue en pleine croissance (par exemple, l'aquaculture et l'élimination des engins de pêche).

La **construction navale** au Canada ne se limite pas à la construction et à l'entretien de navires pour répondre aux besoins particuliers du pays, elle apporte également un soutien important à nos industries océaniques, au réseau canadien de collectivités maritimes et autochtones partout au pays.

Le Canada dispose d'un certain nombre de politiques et de mesures de soutien en matière de construction navale pour garantir la sécurité, la souveraineté et la durabilité économique. Notre politique de longue date de « l'achat au Canada », par exemple, exige que le gouvernement fédéral achète, répare et remette en état les navires au Canada. Par ailleurs, la construction navale et la réparation des navires sont exclues de nos accords de libre-échange afin de soutenir et de protéger cet important secteur océanique.

En 2010, le Canada a lancé la Stratégie nationale de construction navale pour renouveler nos flottes fédérales et établir une base industrielle durable sur laquelle reposera la revitalisation du secteur. Dans le cadre de cette initiative, en vertu de contrats, les chantiers navals partenaires sont tenus de réaliser des investissements en

proposition de valeur au profit des industries océaniques dans les secteurs du perfectionnement des ressources humaines, du développement industriel et de la technologie. Ces investissements sont entièrement dirigés par les chantiers navals, sans frais pour le Canada, et s'élèvent à 0,5 % de la valeur de leurs contrats de construction de grands navires. En outre, grâce à l'application de la Politique des retombées industrielles et technologiques, les entrepreneurs continuent de renforcer la capacité du Canada liée à l'industrie maritime dans les domaines du développement des fournisseurs, de l'innovation, du perfectionnement des ressources humaines et des exportations.

Depuis la mise en œuvre de la Stratégie nationale de construction navale, on estime que les contrats de construction navale octroyés représentent plus de 17,04 milliards de dollars (1,55 milliard de dollars par année) de notre PIB et soutiennent annuellement plus de 15 500 emplois. Et, à mesure que la stratégie gagnera en maturité, ses avantages économiques pour le Canada continueront de croître.



## Grâce à une stratégie relative à L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Aider l'industrie à saisir les nouvelles possibilités de croissance au Canada et à l'étranger, notamment par l'intermédiaire du développement et l'adoption de technologies numériques, comme l'automatisation, les dispositifs électroniques spécialisés adaptés aux milieux très rudes, les jumeaux numériques et la téléexploitation, et par l'intermédiaire de l'adoption de technologies vertes dans la conception et la construction de navires.
- Continuer à soutenir les chantiers navals afin qu'ils puissent répondre aux demandes actuelles et prévues pour le renouvellement des flottes de la Garde côtière canadienne et de la Marine royale canadienne.
- Examiner comment aider le secteur maritime canadien à accroître sa participation aux activités mondiales de construction navale, notamment en proposant des solutions aux principaux défis, comme le déglacement et la navigation, pouvant être commercialisées et exportées.

### Questions de réflexion :

- **Quelle a été l'incidence de la COVID-19 sur les secteurs du transport maritime, des ports et de la construction navale au Canada? Que faut-il faire à moyen et à long terme pour assurer la reprise et la croissance économiques?**
- **Comment les entreprises canadiennes dépendant des océans peuvent-elles mieux tirer parti des programmes gouvernementaux existants pour accroître le développement des capacités nationales à l'échelle du secteur de la construction navale et du transport maritime?**
- **Que peut-on faire pour moderniser et améliorer l'efficacité et la durabilité environnementale dans le secteur du transport maritime, des ports et de la construction navale?**
- **Ces trois secteurs présentent-ils d'autres défis et possibilités pour un développement économique durable? Si oui, comment pourrait-on les aborder?**
- **Comment les collectivités et les entreprises autochtones pourraient-elles bénéficier des marchés publics, des emplois et des possibilités de formation liés à ces secteurs?**



# L'aquaculture

L'aquaculture est reconnue, tant au Canada qu'à l'échelle internationale, comme un secteur agroalimentaire primordial permettant de répondre à la demande croissante de protéines animales dans le monde. Le secteur contribue à la sécurité alimentaire et à la santé humaine, et ce, en utilisant des méthodes de production à faible émission de carbone.

Au Canada, l'aquaculture, qui est présente dans toutes les provinces et tous les territoires, emploie des milliers de Canadiens et de Canadiennes dans les collectivités côtières et autochtones. En 2019, le secteur a généré 4 100 emplois directs et plus de 190 000 tonnes de produits, contribuant ainsi directement à notre PIB à hauteur de plus de 300 millions de dollars. Au Canada, l'industrie présente un important potentiel de croissance de l'emploi tout au long de l'année, ce qui la rend particulièrement propice à la revitalisation des collectivités éloignées, rurales, côtières, y compris les collectivités autochtones. L'intérêt des peuples autochtones pour la production aquacole commerciale s'accroît également d'un océan à l'autre.

Le 17 août 2020, le gouvernement a commencé à sonder les Canadiens et les Canadiennes au sujet d'une proposition de loi fédérale sur l'aquaculture dans le but de clarifier la réglementation régissant l'industrie et de renforcer la cohérence à l'échelle nationale tout en respectant les différences régionales et les compétences des autorités en place. Le gouvernement a également collaboré avec la Colombie-Britannique et les collectivités autochtones de cette province afin d'établir un plan responsable de transition vers l'élevage en parcs en filet dans les eaux côtières. Ce plan bénéficie de l'éclairage des séances de consultation et de mobilisation des partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones ainsi que des intervenants, afin de s'assurer qu'il est respectueux de l'environnement, économiquement réalisable et tient compte des considérations sociales.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a indiqué qu'il est essentiel que l'aquaculture soit en mesure de soutenir la demande mondiale croissante pour les produits de la mer. Ce facteur stimulera la croissance du secteur et offrira au Canada une occasion unique de promouvoir ses ressources, ses compétences et ses connaissances et de se positionner comme un chef de file mondial de la production aquacole durable et de haute qualité.

Au Canada atlantique, les activités salmonicoles devraient continuer à prendre de l'ampleur au cours des prochaines années. L'industrie des mollusques et crustacés de la région, reconnue dans le monde entier, est toujours aussi dynamique et continue d'offrir des possibilités de croissance pour le développement de la chaîne de valeur locale.

La technologie de l'aquaculture, comme l'automatisation, la numérisation et la traçabilité, continue d'évoluer et constitue un moteur essentiel du développement durable dans le secteur. Il existe également des possibilités pour la chaîne d'approvisionnement dans les industries en amont, comme la construction de bateaux et de cages, le transport, la génétique et la pharmacologie, les capteurs et les opérations automatisées.

La croissance et l'innovation futures dans le domaine de l'aquaculture seront déterminées par les nouvelles technologies, la diversification des espèces et le renforcement des mesures de protection de l'environnement. Cela comprend les protections mises au point à la suite de séances de mobilisation des provinces et territoires, des groupes autochtones et d'autres partenaires, ainsi que des intervenants. Le secteur devra également collaborer avec les organismes de réglementation et les différents partenaires pour relever certains défis, notamment ceux que posent la lourdeur des processus réglementaires et le manque de coordination entre les exigences fédérales et provinciales, la pénurie de travailleurs spécialisés et hautement qualifiés et la nécessité de gagner la confiance du public et de le familiariser avec les pratiques du secteur.





## Grâce à une stratégie relative à **L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :**

- Faciliter la coopération entre les provinces et les territoires, les groupes autochtones et les intervenants afin de promouvoir l'innovation et l'adaptation aux nouvelles technologies, d'améliorer les infrastructures, de soutenir les objectifs d'intendance et de conservation de l'environnement et de déterminer les obstacles à la croissance du secteur.
- Favoriser la mise en place et l'application d'une nouvelle loi fédérale sur l'aquaculture.
- Soutenir l'élaboration d'un plan responsable pour l'aquaculture en Colombie-Britannique.
- Aider le secteur à trouver de nouveaux débouchés sur le marché intérieur et à l'étranger.
- Soutenir la mobilisation des organismes de réglementation fédéraux, des provinces et des territoires, des groupes autochtones et des intervenants du secteur à mettre en place un cadre réglementaire pour l'aquaculture en mer au Canada.
- Tirer parti de la planification spatiale marine et de la gestion de l'aquaculture par zone pour déterminer les emplacements appropriés sur le plan environnemental et social où établir des exploitations aquacoles.
- Examiner les possibilités de collaboration avec les groupes autochtones pour renforcer les efforts de réconciliation et relever les possibilités de développement économique liées à l'aquaculture.
- Soutenir la reprise et la croissance économiques après la pandémie de COVID-19 et renforcer la sécurité alimentaire du Canada.

### Questions de réflexion :

- **Quels types d'investissements ou de mesures pourraient être réalisés pour favoriser et soutenir l'innovation et la croissance durable dans le secteur?**
- **Comment soutenir au mieux les projets d'aquaculture, notamment pour garantir leur évolution durable?**
- **Comment des organisations comme Supergrappe de l'économie océanique peuvent-elles stimuler l'innovation au profit d'une aquaculture durable?**
- **Quels types de mesures sont nécessaires pour favoriser une participation économique plus diversifiée dans ce secteur, y compris la participation des peuples autochtones?**
- **Quelle a été l'incidence de la COVID-19 sur le secteur de l'aquaculture au Canada? Que faut-il faire à moyen et à long terme pour assurer la reprise et la croissance économiques?**



# La pêche commerciale

La pêche commerciale est extrêmement importante pour les économies locales des régions côtières du Canada et pour le bien-être des collectivités autochtones et non autochtones. Qu'il s'agisse d'opérations à grande ou à petite échelle, la pêche commerciale est souvent la principale source d'emplois locaux dans ces régions.

En 2016, le secteur de la pêche commerciale a généré environ 3 milliards de dollars au titre du PIB et a créé plus de 26 000 emplois dans tout le Canada si l'on tient compte de ses retombées. La valeur totale au débarquement de la pêche de poissons sauvages a augmenté de 123 % entre 2009 et 2017. Cette croissance est due à la demande des consommateurs pour des espèces de grande valeur auprès des exploitations halieutiques de l'Atlantique et du Pacifique (p. ex. homard, crabe, autres crustacés et poissons de fond) et à la hausse de la valeur marchande.

Le secteur de la pêche commerciale du Canada est fortement axé sur l'exportation; il est la source de notre plus grande exportation de produits alimentaires en valeur et il équivaut à environ 80 % du volume de production national. La pêche commerciale et les activités aquacoles soutiennent également la transformation du poisson et des fruits de mer, un élément clé de la chaîne de valeur et une autre source d'emplois importante dans les collectivités autochtones et autres collectivités côtières. Le secteur de la transformation du poisson et des fruits de mer emploie directement quelque 20 400 personnes et génère 32 167 emplois indirects et induits.

La durabilité et le succès à long terme du secteur de la pêche commerciale sont directement liés à la santé des stocks de poissons. La pression croissante exercée sur les stocks de poissons et les impacts environnementaux, notamment le changement climatique, posent des défis immédiats et prévisibles pour la gestion de la pêche. Dans les années à venir, il sera important pour les gouvernements d'aider les pêcheurs autochtones et non autochtones à continuer d'adopter des pratiques durables et à s'adapter aux changements touchant la santé des stocks de poissons. L'investissement dans la science

permettra également de renforcer notre capacité à conserver, à protéger et, à terme, à reconstituer les stocks de poissons et restaurer les écosystèmes afin d'assurer la pérennité et la durabilité du développement économique.

Le développement d'approches et de technologies innovantes visant à réduire les répercussions de la pêche commerciale sur l'environnement et la santé des stocks de poissons constitue un autre moyen d'assurer et de renforcer l'efficacité des activités de pêche. Par exemple, les secteurs de l'innovation océanique pourraient travailler avec les pêcheurs commerciaux pour mettre au point et adopter de nouvelles technologies d'engins durables (par exemple, des pièges sans corde) afin d'aider à prévenir la perte d'engins, de s'attaquer aux engins fantômes et de réduire les interactions avec les mammifères marins. Le renforcement d'une capacité nationale de traçabilité des poissons et des fruits de mer canadiens non seulement permettrait d'accroître la valeur et le potentiel commercial de nos activités de pêche commerciale et d'aquaculture durables, mais aussi aiderait notre industrie nationale à répondre aux exigences en matière d'accès aux marchés internationaux.

La pandémie de COVID-19 a perturbé les marchés du poisson et des fruits de mer au Canada et dans le monde. La réduction de la demande, la faiblesse de la valeur marchande, les fermetures de ports, l'impossibilité d'accéder aux installations d'entreposage frigorifique et la limitation marquée des services de fret maritime et aérien ont considérablement réduit la capacité du secteur halieutique canadien pendant la première partie de la saison de pêche. Bien que le niveau de production se soit ensuite rapproché de la normale, les prix sont demeurés faibles et les volumes perdus au début de la pandémie n'ont pu être récupérés. Le soutien du gouvernement s'est avéré essentiel au redressement du secteur. Le gouvernement fédéral doit également mettre en place une combinaison adéquate de programmes destinés à renforcer la résilience et la durabilité du secteur à long terme.



## Grâce à une stratégie relative à L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Examiner les possibilités de valoriser davantage la pêche d'espèces sauvages par le renforcement du rendement environnemental de l'industrie et par la promotion d'une pêche durable, de haute qualité, sécuritaire et équitable qui peut obtenir la faveur des consommateurs au Canada et à l'étranger.
- Continuer à développer, en collaboration avec les collectivités autochtones, des cadres rigoureux de gestion des ressources, de gouvernance, de réglementation et d'application de la loi axés sur la préservation de la santé des stocks de poissons et des écosystèmes marins.
- Faire progresser la coopération avec les collectivités autochtones, les acteurs de l'industrie et les pêcheurs pour trouver de nouvelles méthodes de pêche innovantes susceptibles de réduire les prises accessoires et l'impact sur les mammifères marins et de favoriser la durabilité des pêches.
- Renforcer la coopération actuelle entre les pêcheurs, les organisations autochtones, les universités et le gouvernement dans la reconnaissance des effets du changement climatique sur la santé des stocks de poissons et la disponibilité des espèces et la détermination des moyens de s'adapter à ces effets.
- Soutenir les nouvelles innovations, les technologies, les progrès scientifiques, les connaissances autochtones et des collectivités ainsi que la collecte de données qui peuvent contribuer à réduire les effets de la pêche sur l'environnement et à accroître l'efficacité des pratiques de pêche commerciales.
- Examiner les possibilités de collaborer avec les collectivités et les organisations autochtones, l'industrie et les pêcheurs à l'élaboration de procédés et d'un système de traçabilité des produits de la mer qui soient durables et qui permettent d'obtenir des écocertifications.
- Soutenir la mise au point et l'adoption de technologies durables dans les activités de pêche et de transformation des produits de la mer, y compris les technologies permettant de réduire au minimum la perte des engins de pêche et de récupérer les engins fantômes.
- Faciliter l'adoption nationale et l'exportation d'engins de pêche « de la prochaine génération fabriqués au Canada » et de technologies de télédétection marine, de traçabilité, d'observation et de surveillance afin de lutter contre la pêche illícite, non déclarée et non réglementée et de soutenir la pêche durable.



## Questions de réflexion :

- Comment l'approche de gestion des pêches adoptée par le Canada peut-elle continuer à s'améliorer tout en permettant aux pêcheurs de rentabiliser au maximum leurs activités de pêche?
- Compte tenu de l'importance économique, sociale et culturelle des pêches pour les régions côtières du Canada, quelles mesures permettraient au secteur de demeurer viable et durable à long terme?
- Comment aider les pêcheurs à faire la transition vers des activités de pêche carbonneutes?
- De quoi les collectivités et les entreprises autochtones ont-elles besoin pour renforcer leur participation dans ce secteur?
- Que peuvent faire les pêcheurs ou de quoi ont-ils besoin pour mieux gérer les effets du changement climatique sur la santé des stocks de poissons et la disponibilité des espèces?
- Comment le secteur ou le gouvernement peut-il soutenir efficacement l'innovation afin de réduire les prises accessoires, de diminuer les répercussions sur les mammifères marins et d'atteindre d'autres objectifs environnementaux tout en améliorant l'efficacité de la pêche commerciale?
- Comment le secteur ou le gouvernement peut-il faire face à l'évolution de la nature de la main-d'œuvre, notamment au vieillissement de la population, et soutenir au mieux la prochaine génération de pêcheurs?
- Quelles autres mesures pourraient s'avérer nécessaires à moyen et à long terme pour assurer la reprise économique et la croissance après la pandémie de COVID-19?



## Le tourisme côtier et maritime

Les océans occupent une place importante dans le secteur du tourisme au Canada. Les croisières, les excursions en bateau, la pêche récréative et la plongée sont autant d'activités qui se déroulent dans les espaces océaniques. La prospérité du tourisme terrestre pratiqué dans les petites collectivités côtières, dans les lieux historiques et dans d'autres destinations culturelles importantes dépend également de l'océan. L'océan est un élément important des entreprises touristiques situées sur les côtes est et ouest et de l'industrie touristique autochtone au Canada.

Le tourisme côtier et maritime offre une grande variété de possibilités d'emploi pour les collectivités autochtones et non autochtones et contribue de manière importante à la croissance économique. En 2016, le tourisme maritime employait directement 32 700 Canadiens et avait créé 1,7 milliard de dollars de valeur ajoutée au sein de notre économie. Sa retombée est toutefois beaucoup plus importante, puisqu'il soutient 19 800 emplois supplémentaires et est à l'origine de 2 milliards de dollars de valeur ajoutée lorsqu'on tient compte des retombées. La pêche récréative est un loisir très apprécié des Canadiens et des Canadiennes et de milliers de touristes qui nous visitent chaque année. Ce loisir profite à de nombreuses économies locales, en particulier dans les régions éloignées.

La pandémie mondiale a fortement perturbé le secteur du tourisme en raison de la fermeture des frontières, des restrictions de voyage et de certaines mesures de santé et de sécurité. On s'attend à ce que le secteur du tourisme mette plus de temps à se redresser que les autres secteurs océaniques. Le gouvernement a récemment augmenté son Fonds d'aide et de relance régionale à deux milliards de dollars, dont le quart est destiné au tourisme. Le soutien permanent que le gouvernement apporte au tourisme océanique et maritime contribuera à la stabilisation, à la reprise et au développement du secteur ainsi qu'à la création de bons emplois pour les Canadiens et les Canadiennes.

La croissance du secteur du tourisme côtier et maritime dépendra également de la capacité du Canada à protéger et à enrichir sa vaste biodiversité marine, ses océans et ses environnements côtiers. Cette capacité est particulièrement importante dans l'Arctique, car cette région manque d'infrastructures adéquates pour soutenir la croissance du tourisme et les mesures de sûreté et de sécurité qui y sont associées, comme les opérations de recherche et de sauvetage et les interventions en cas de catastrophes d'origine humaine. Le développement de nouvelles idées et possibilités en matière de conservation du littoral et du milieu marin, les initiatives menées par les Autochtones et le renforcement des capacités des collectivités côtières sont autant de facteurs qui permettraient au secteur de se développer de manière plus inclusive et durable à long terme.





## Grâce à une stratégie relative à L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Chercher et définir de nouvelles possibilités de tourisme durable qui soient compatibles avec les objectifs de développement économique, de conservation du milieu marin et la protection des mammifères marins.
- Chercher des moyens d'aider les infrastructures maritimes à mieux soutenir le tourisme marin et côtier.
- Examiner avec les communautés côtières autochtones les possibilités de tourisme maritime durable conformes à leurs valeurs et à leurs priorités.
- Continuer à soutenir les efforts de rétablissement des entreprises canadiennes de tourisme côtier et maritime touchées par la pandémie afin qu'elles puissent rebâtir en mieux.

### Questions de réflexion :

- Quels sont les défis et les possibilités liés au tourisme maritime et côtier qui devraient être considérés comme prioritaires au moment où l'économie canadienne commence à se remettre des effets de la pandémie de COVID-19?
- De quel soutien le secteur du tourisme côtier et maritime au Canada a-t-il besoin pour se développer durablement? Comment pouvons-nous harmoniser davantage les activités fédérales de développement et de commercialisation du tourisme pour soutenir un tourisme côtier et maritime écologiquement vulnérable?
- Quelles mesures additionnelles peut-on prendre pour protéger les mammifères marins tout en développant le secteur du tourisme maritime?
- Quelle incidence le changement climatique aura-t-il sur les activités des entreprises du secteur du tourisme à court et à long terme?
- Quelles mesures particulières faut-il prendre pour favoriser une plus grande diversité dans la participation économique à ce secteur?
- De quoi les collectivités et les entreprises autochtones ont-elles besoin pour renforcer leur participation dans ce secteur?
- En quoi les besoins des exploitants d'entreprises touristiques dans les diverses régions côtières du Canada sont-ils différents?
- Quelles autres mesures pourraient s'avérer nécessaires à moyen et long terme pour assurer la reprise et la croissance économiques?



## Les technologies océaniques

Le secteur des technologies océaniques au Canada est principalement constitué de petites entreprises qui offrent des produits ou des services spécialisés reposant sur une technologie de base. Bien que ces entreprises soient présentes dans tout le pays, bon nombre d'entre elles sont regroupées autour d'organismes de science et de recherche océanographiques à Vancouver, Victoria, Rimouski, Halifax, Fredericton et St. John's. Cette collaboration entre les entreprises et les organismes de recherche favorise l'élaboration de solutions de pointe aux problèmes les plus épineux auxquels nous sommes confrontés dans le domaine des océans tout en renforçant la formation et les qualifications des futurs employés.

Le secteur des technologies océaniques est un facteur clé de la croissance de l'économie bleue mondiale. C'est ce que soulignait un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques intitulé *L'économie de la mer en 2030* avant la pandémie de COVID-19. Tandis que les industries océaniques se remettent de la pandémie, le Canada pourrait être bien placé pour saisir les possibilités de croissance que présente ce secteur.

Les entreprises de technologies océaniques du Canada sont des chefs de file mondiaux dans les domaines de la technologie des capteurs, de la télédétection (radar et acoustique), des véhicules et robots sous-marins, des systèmes autonomes, des technologies adaptées aux environnements océaniques difficiles et de la simulation maritime. Afin de favoriser le développement continu de nouvelles technologies, le gouvernement soutient la Supergrappe de l'économie océanique, un organisme dirigé par l'industrie qui regroupe différentes industries océaniques dans le but de stimuler l'innovation en tant que moyen de générer de la croissance.

Bien que le Canada soit un chef de file dans certains domaines des technologies océaniques, le soutien du gouvernement pourrait encore s'avérer nécessaire pour permettre au secteur de se remettre des effets de la pandémie de COVID-19, d'améliorer sa compétitivité à l'échelle mondiale et d'assurer sa croissance à long terme.





## Grâce à une stratégie relative à L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :

- Recenser et éliminer les obstacles entravant les efforts actuellement déployés pour favoriser la croissance et l'expansion des jeunes entreprises.
- Explorer les possibilités de travailler avec les provinces et les territoires, les groupes autochtones, les universités, les entreprises et d'autres organisations pour améliorer le réseau d'innovation océanique en soutenant la commercialisation des technologies, notamment par la démonstration de projets et un approvisionnement souple.
- Fournir un cadre pour des mesures gouvernementales coordonnées afin d'aider les petites et moyennes entreprises à se diversifier, à tirer profit des accords de libre-échange du Canada et à accéder à de nouveaux marchés en forte croissance, comme en Asie.

### Questions de réflexion :

- **Quels sont les principaux défis et les principales possibilités à court et à long terme pour notre secteur des technologies océaniques?**
- **Comment peut-on renforcer le soutien à la commercialisation des innovations de la science et de la recherche océanographiques?**
- **Faut-il renforcer le soutien à l'innovation et au transfert de technologie entre les différents secteurs océaniques si nous voulons élargir les débouchés commerciaux pour nos développeurs et innovateurs dans le domaine des technologies océaniques?**
- **De quoi les collectivités et les entreprises autochtones ont-elles besoin pour renforcer leur participation dans ce secteur?**
- **Que faut-il faire à moyen et à long terme pour soutenir la reprise et la croissance économiques?**
- **Comment le gouvernement peut-il soutenir et favoriser le développement d'un marché intérieur pour les produits et services de technologies océaniques que les entreprises pourront mettre à profit sur le marché mondial?**
- **Comment faire en sorte que les entreprises spécialisées dans les technologies océaniques soient davantage associées aux initiatives de conservation et de protection grâce à la mise au point de nouvelles solutions?**



# Les industries océaniques tournées vers l'avenir

Il existe un certain nombre d'industries océaniques porteuses d'avenir qui présentent un potentiel économique considérable, comme la biotechnologie marine, l'aquaculture au large des côtes et l'exploitation des fonds marins. Le développement de ces industries repose souvent sur la science et les nouvelles technologies de pointe et en tire parti.

Une stratégie relative à l'économie bleue pourrait aider le Canada à tirer parti des possibilités économiques offertes par les industries océaniques « tournées vers l'avenir » tout en intégrant des mesures visant à préserver la santé des océans et à protéger les écosystèmes océaniques. Notre expertise et nos ressources marines abondantes nous placent dans une position particulièrement favorable pour saisir les occasions de croissance économique offertes par la biotechnologie marine.

Bien que la **biotechnologie marine** n'ait pas encore fait l'objet d'une définition normalisée, on peut dire qu'il s'agit d'un ensemble de méthodes permettant de produire des connaissances, des biens et des services à partir des ressources génétiques présentes dans les organismes marins, qui peuvent être appliqués dans d'autres industries, dont les suivantes :

- Santé et pharmacologie : des composés marins ayant des propriétés antivirales font l'objet d'essais précliniques et cliniques dans le monde entier.
- Biorestauration : des composés marins sont utilisés pour éliminer des substances polluantes et contribuer à l'assainissement de l'environnement.
- Biocarburant : des algues font l'objet de recherches visant à les transformer en biocarburant économiquement viable.

La biotechnologie marine est un secteur en pleine croissance au Québec, en Colombie-Britannique et à l'Île-du-Prince-Édouard. Plus de 20 entreprises québécoises bénéficient actuellement du soutien du Centre de recherche sur les biotechnologies marines fondé en 2004 par l'Association du cancer de l'Est du Québec et l'Université du Québec à Rimouski. Genome British Columbia a pris part à une collaboration internationale visant à développer les ressources génomiques pour les salmonidés, qui sont maintenant utilisées pour étudier les réactions aux facteurs environnementaux, aux agents pathogènes et aux polluants.

Dans l'avenir, le Canada pourrait utiliser la biotechnologie marine pour améliorer la qualité de ses exportations de poissons et de fruits de mer, développer des produits pharmaceutiques de valeur et poursuivre ses efforts de biorestauration. Toutefois, nous devons d'abord relever les défis propres à ce secteur relativement nouveau. Ces défis consistent notamment à établir une définition commune du secteur et des structures réglementaires à l'appui, à réduire les risques liés au développement de nouvelles technologies révolutionnaires et à aider les industries à avoir accès à du financement.





## Grâce à une stratégie relative à **L'ÉCONOMIE BLEUE, ON POURRAIT :**

- Analyser comment les possibilités existantes de financement de l'innovation pourraient faciliter la croissance des industries océaniques émergentes.
- Déterminer avec le secteur privé quels sont les secteurs des industries océaniques émergentes qui présentent le plus grand potentiel de croissance à court, moyen et long terme et ce qui doit être fait pour réaliser ce potentiel.
- Soutenir la rationalisation et la modernisation des régimes de réglementation pertinents afin de réduire le fardeau administratif, de stimuler l'innovation et d'apporter clarté et certitude aux nouvelles industries océaniques (c.-à-d. expérimenter grâce à des projets pilotes, mettre à l'essai des technologies révolutionnaires).
- Travailler avec l'industrie pour déterminer les instruments de politique qui encourageraient les industries océaniques traditionnelles à investir dans les nouvelles industries océaniques et à les développer.

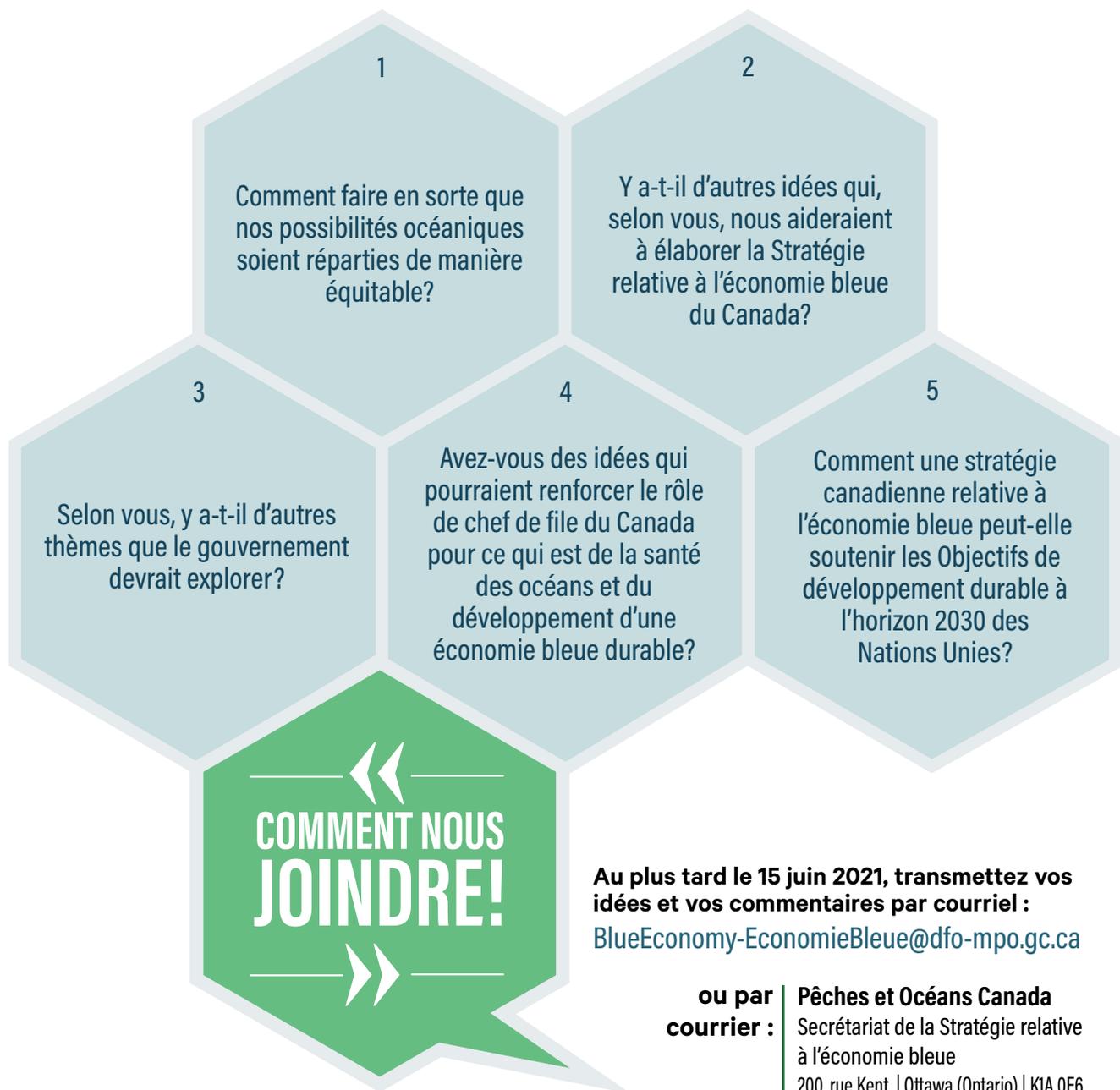
### Questions de réflexion :

- Comment les structures réglementaires actuelles entravent-elles la croissance des secteurs océaniques « tournés vers l'avenir »?
- Quels outils peuvent être mis en place pour s'assurer que ce secteur puisse tirer profit des possibilités de croissance à l'échelle nationale et internationale?
- Les nouveaux secteurs océaniques sont-ils confrontés à des défis particuliers en matière de compétences et de main-d'œuvre?
- De quoi les collectivités et les entreprises autochtones ont-elles besoin pour accroître leur participation dans ce secteur?
- Quels types de soutien pourraient contribuer à assurer la croissance durable de ces secteurs, tels que le transfert de compétences et de technologies applicables des industries océaniques actuelles vers les industries de l'avenir?

# Les grandes questions et les moyens de faire part de vos idées

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire le présent document de discussion et de nous avoir fait part de vos idées. Vos commentaires contribueront à l'élaboration de la Stratégie relative à l'économie bleue du Canada.

Nous vous invitons à tenir compte de quelques questions générales dans votre présentation :



**Au plus tard le 15 juin 2021, transmettez vos idées et vos commentaires par courriel :**

[BlueEconomy-EconomieBleue@dfo-mpo.gc.ca](mailto:BlueEconomy-EconomieBleue@dfo-mpo.gc.ca)

**ou par courrier :** Pêches et Océans Canada  
Secrétariat de la Stratégie relative à l'économie bleue  
200, rue Kent | Ottawa (Ontario) | K1A 0E6

# Confidentialité et Références photographiques éditoriales

## Confidentialité

Pêches et Océans Canada invite tous les Canadiens à faire part de leurs commentaires sur la stratégie relative à l'économie bleue telle qu'elle est décrite dans le présent document. Les présentations peuvent être envoyées à [BlueEconomy-EconomieBleue@dfo-mpo.gc.ca](mailto:BlueEconomy-EconomieBleue@dfo-mpo.gc.ca) ou à l'adresse postale figurant sous la rubrique *Comment nous joindre*.

Ne fournissez aucun renseignement ou antécédent personnel.

Les renseignements recueillis dans le cadre de ce processus consultatif sont assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Si vous laissez entendre que votre présentation ou des parties de celle-ci doivent être considérées comme confidentielles, nous déploierons tous les efforts raisonnables pour protéger cette information.

Le traitement de tout renseignement personnel recueilli dans le cadre de ce processus consultatif est décrit dans les Fichiers de renseignements personnels ordinaires, [Activités de sensibilisation POU 938](#).

## Références photographiques éditoriales

Couverture (petite photo) :	Heidi Besen/Shutterstock.com
Page 8 :	RUBEN M RAMOS/Shutterstock.com
Page 10 :	GTW/Shutterstock.com
Page 16 :	Timothy Yue/Shutterstock.com
Page 25 :	James Gabbert/Shutterstock.com
Page 33 :	Chiyacat/Shutterstock.com
Page 36 :	Michael L Brown/Shutterstock.com
Page 39 :	meunierd/Shutterstock.com
Page 43 :	Heidi Besen/Shutterstock.com
Page 45 :	Annalucia/Shutterstock.com
Page 46 :	Leon_Brouwer/Shutterstock.com